MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉE 1928)

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME SIXIÈME

TROISIÈME PARTIE

DEIR EL MÉDINEH

(NORD)

PAR

M. GEO. NAGEL



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929



TROISIÈME PARTIE



RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH (NORD)

[1928]

PAR

M. GEO. NAGEL







LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1929

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH (NORD)

[1928]

PAR

M. GEO. NAGEL.

FOUILLES AU NORD DU TEMPLE.

INTRODUCTION.

La falaise qui limite toute la partie nord du chantier principal de Deir el Médineh se prolonge jusqu'au temple qu'elle surplombe, puis elle se retire dans la direction du nord-ouest (pl. I et fig. 1). Dans cette région quelques grandes cavernes s'ouvrent à ses pieds et, plus bas, tout le terrain est couvert d'une grande quantité de déblais formant une série de *koms* plus ou moins élevés et qui doivent cacher des ruines anciennes. Tout près de l'angle nord du temple gisent à terre des tronçons de colonnes et des blocs portant les cartouches de Ramsès IV et d'Horemheb. Ils doivent provenir de constructions qui se trouvaient dans les environs immédiats. Plus à l'ouest il y a quatre petites tombes qui paraissent être du Moyen Empire.

Tout ce secteur-là n'a jamais été fouillé méthodiquement. En 1885, Maspero sortait du puits n° 2005 (pl. I et fig. 3) le beau sarcophage de la princesse Nitokris. La Mission italienne dirigée par Schiaparelli y a certainement travaillé, mais il est impossible de savoir au juste ni en quels endroits, ni les découvertes qui y ont été faites.

Le tombeau qui se trouve au centre de ce secteur (fig. 1), avec ses différents puits et ses murs de briques encore imposants, semblait mériter une fouille qui permettrait de consolider les parties menaçant ruine. A l'extérieur, il n'y avait pas trop de déblais à évacuer, et le grand puits, profond déjà d'une vingtaine de mètres, ne semblait pas devoir descendre bien au delà.

Fig. 1. — Vue générale du site.

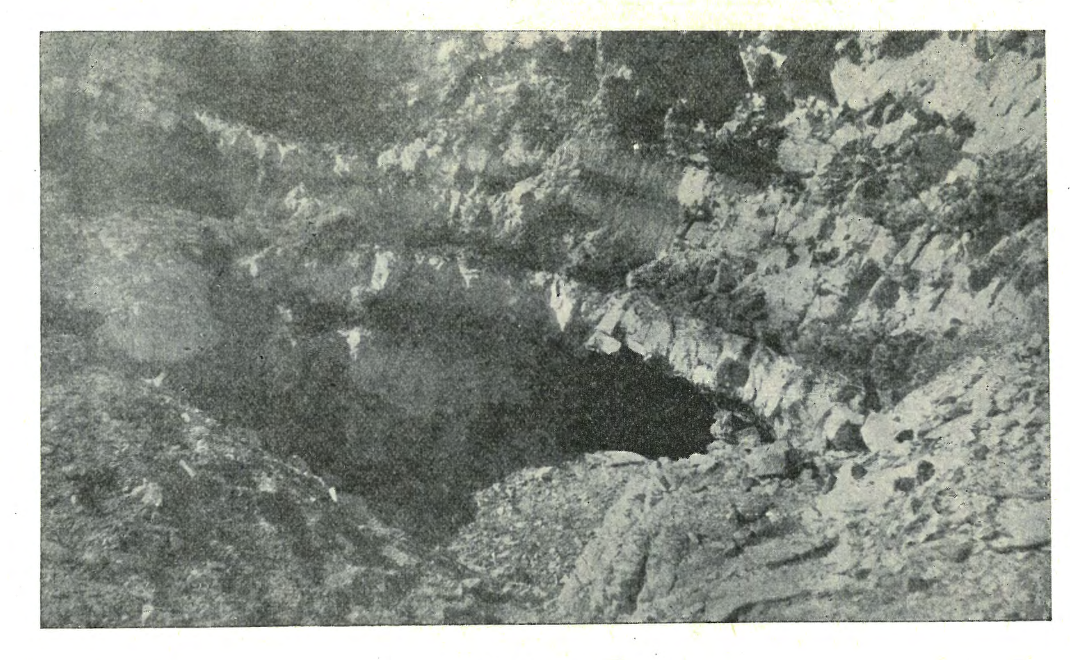


Fig. 2. — Entrée du puits n° 2001.

Un examen des lieux nous montra l'intérêt du travail, mais aussi ses difficultés. Nous n'étions pas outillés pour vider un puits de cette profondeur. M. Baraize, qui travaillait alors dans la région, eut la grande amabilité non seulement de nous prêter

un treuil et les ouvriers nécessaires à son installation, mais encore à plusieurs reprises il vint lui-même visiter notre chantier et nous guider de ses conseils experts. Nous ne saurions lui en être trop reconnaissants, car c'est grâce à lui que notre fouille est arrivée à un résultat, somme toute, intéressant.

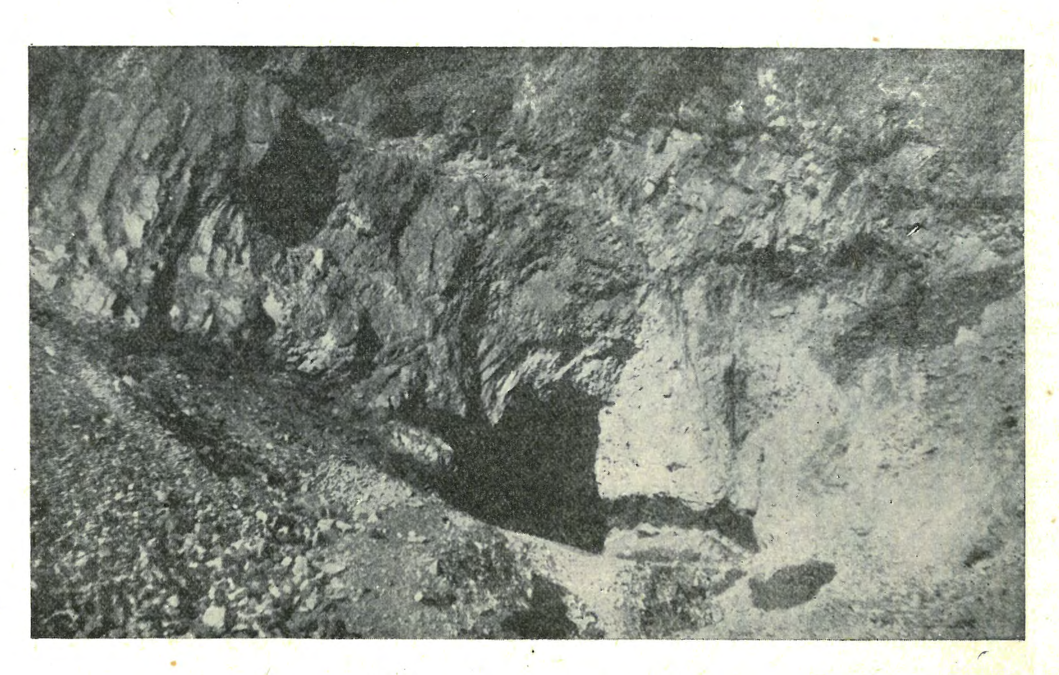


Fig. 3. — Entrée du puits n° 2005.

Fouillant sur un terrain si limité au milieu d'un secteur qui paraît assez riche, nous ne pouvions songer à évacuer nos déblais dans un terrain tout à fait vierge (en l'occurrence, la grande plaine qui s'étend à l'ouest), car les travaux d'établissement de la ligne Decauville auraient été plus considérables que la fouille elle-même. Nous nous sommes bornés à rejeter nos matériaux plus bas, à un niveau où il sera facile de les reprendre quand le site pourra être méthodiquement nettoyé.

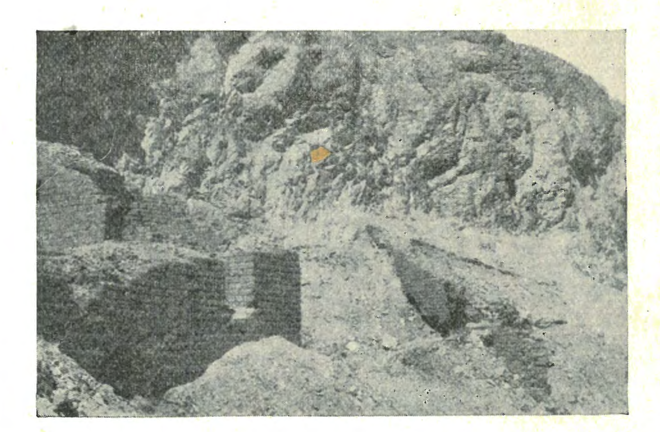


Fig. 4. — Le chantier le 1er mars 1928.

Pour le travail à l'extérieur nous avions de deux à quatre hommes et de quatre à huit enfants selon la nécessité. Dans le grand puits, deux hommes travaillaient au fond, deux à l'embouchure vidaient les caisses de terre et trois manœuvraient le treuil;

quatre enfants portaient les déblais au dehors. Tout le chantier était sous la surveillance du sous-reis Taher Hassan.

Le treuil, plus puissant qu'il n'eût été nécessaire[1], était installé près de l'entrée (fig. 6). Un bâti de poutres soutenait une poulie au-dessus du puits, en grande partie, fermé par un plancher. Une poulie de rappel était attachée au petit pont de pierre qui sépare le grand puits du petit. Pour éviter que la terre et les pierres ne retombassent dans le puits, le petit était fermé par un mur de pierre et une glissière était établie entre le plancher au-dessus du puits et le sol de la grotte. Le seul ennui de cette disposition du treuil était qu'une fois celui-ci en marche, il était difficile de sortir; mais nos enfants, par leur agilité, tournaient la difficulté.



Fig. 5. — Le chantier le 15 mars 1928.

Au fond du puits les ouvriers étaient protégés contre les pierres qui pouvaient tomber par un petit abri mobile en planches. Contrairement aux habitudes arabes, ils se montraient très prudents, sentant sans doute que le danger était sérieux.

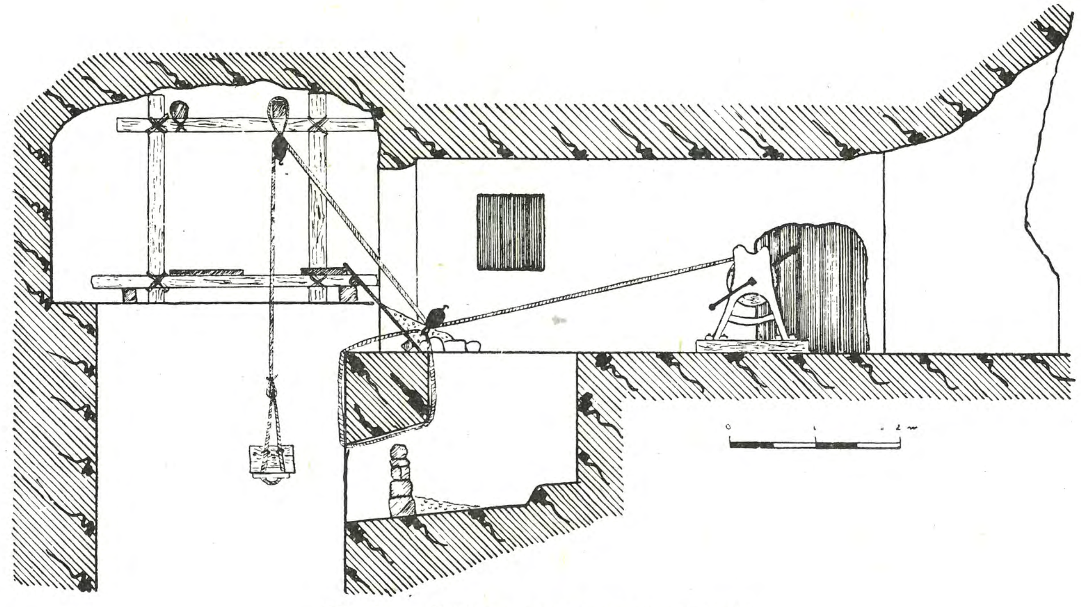


Fig. 6. — Schéma de la disposition du treuil.

[1] Quand nous avons commencé nos travaux, parmi nos Arabes le bruit courait, dur comme fer, que nous allions sortir un sarcophage de granit. Sans cela, comment expliquer tant de travaux? C'est ce qui décida les ouvriers de M. Baraize à installer le treuil à l'entrée et pas au-dessus du puits comme on le leur avait indiqué.

La terre se remontait dans une petite caisse solidement attachée à la planche fixée à la poulie. Une douzaine de caisses étaient nécessaires pour remonter un mètre cube. Nos ouvriers arrivaient à sortir par jour de 40 à 60 caisses.

Pendant ce mois de travail nous n'avons eu qu'un léger accident : la corde se rompit et précipita au fond du puits une caisse pleine, mais aucun des ouvriers ne fut blessé.

RÉSUMÉ DU JOURNAL DE FOUILLES.

29 février. — Installation du treuil par les ouvriers de M. Baraize. Premiers travaux de dégagement à l'intérieur et à l'extérieur.

2 mars. — Première reconnaissance au fond du puits. Visite de M. Jouguet, directeur de l'Institut, et du professeur M. Rostovtzeff.

4 — — Après un sérieux nettoyage des parois du puits, le travail peut y commencer.

9 — — Dans le puits n° 2002, trouvaille d'un montant de porte en grès, d'une base de stèle de lucarne et d'un seuil de porte en calcaire.

11 — — Le puits n° 2002 vidé et mesuré commence à être rempli.

15 — — La corde du treuil casse. Le travail dans le grand puits doit être interrompu. Les travaux à l'extérieur sont achevés.

17 — — Les ouvriers de M. Baraize posent une nouvelle corde.

26 — — On atteint l'ouverture du caveau. Un premier examen ne permet d'y voir que des blocs sculptés alignés contre la paroi ouest.

30 — — Au fond du puits on trouve une corde soigneusement enroulée passée encore dans une grosse poulie de bois, deux rouleaux de bois, une pioche et deux grands clous.

1er avril. — Sur le sol, près de l'entrée du caveau on découvre les deux papiers déposés par le lieutenant de frégate Jaurès.

2 — — Les blocs au nom de Taharqa sont remontés, sommairement relevés et photographiés. Le puits et les caveaux sont mesurés.

3 — — Transport de tous les blocs dans la cour du temple. Essai de reconstitution de l'ensemble.

4 — — Les ouvriers de M. Baraize viennent enlever tout le matériel qui nous a été prêté.

I. — LA TOMBE DU NOUVEL EMPIRE (PL. II À IV).

Sans que nous en ayons une preuve certaine, il semble bien que la première installation sur ce site date du Nouvel Empire[1]. Nous avons là, au nord, une simple prolongation de la nécropole principale de Deir el Médineh qui ne s'est certainement

[1] L'occupation de Deir el Médineh remonte au Moyen Empire. En dessous de notre chantier, à la hauteur du temple se trouvent 4 petites tombes qui paraissent être du Moyen Empire, cf. aussi *Rapport 1929*.

pas arrêtée aux petites chapelles sur l'emplacement desquelles a été construit le temple ptolémaïque[1].

Les parties les plus anciennes que nous avons dégagées nous donnent les éléments constitutifs d'une tombe normale de Deir el Médineh : chapelle, cour et puits.

Chapelle. — Il est difficile de se représenter l'état des lieux avant toute installation, mais il est probable qu'au pied de la falaise se trouvait une petite terrasse rocheuse assez en pente, telle qu'elle existe encore au sud (cf. fig. 1); c'est ce qui décida



Fig. 7. — La cour et la chapelle du Nouvel Empire.

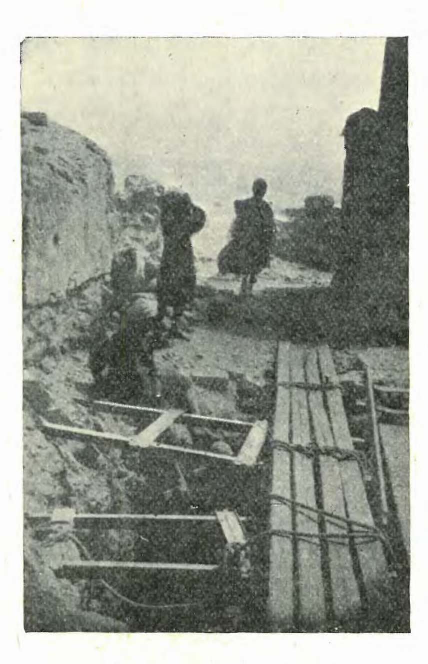


Fig. 8. — La chapelle du Nouvel Empire et le puits n° 2002.

du choix de cet emplacement pour y établir une tombe. Il devait être difficile d'élever une tombe sur cette terrasse trop irrégulière et on fut obligé de la creuser à demi et d'enfoncer chapelle et cour dans une sorte de tranchée. Cette disposition avait aussi l'avantage de donner un accès plus facile. Jusqu'à une certaine hauteur le rocher constitue directement les murs de la chapelle, sur le côté nord il s'élève encore jusqu'à une hauteur de 1 m. 70 (cf. fig. 7, 8); primitivement il devait s'élever davantage encore. Au sud il en reste moins, car le rocher a été, plus tard, creusé pour aménager une petite tombe composée de deux pièces. Les parois ont été recouvertes d'un crépi de terre ou d'un revêtement de briques, crépi aussi de manière à ce qu'on pût y peindre la décoration. Cette chapelle était certainement voûtée, comme les autres chapelles de Deir el Médineh. Nous n'en avons plus aucune trace, mais cette voûte

[1] Cf. *Fouilles de l'I. F. A. O.*, IV (1926), 3e partie, B. Bruyère, *Deir el Médineh*, p. 2.

existait peut-être encore en partie au moment de l'expédition du *Louxor*[1]. Au-dessus de la voûte il devait y avoir aussi une petite pyramide, adossée à la montagne. Il n'est pas trop audacieux d'en supposer l'existence.

Contre le mur sud il semble que nous avons les restes d'une banquette assez large à l'ouest mais qui se confond avec le mur à l'est. Dans la cour nous avons quelque chose de semblable et nous en reparlerons à cette occasion.

Nous avons encore quelques débris de la décoration de cette chapelle. Sur la paroi nord, à 1 m. 20 du sol, nous voyons les restes de deux larges bandes, une noire et une rouge, qui marquent le début de la décoration. (En dessous on ne distingue pas la moindre trace.) Au-dessus devait se trouver toute une scène, avec plusieurs registres sans doute, mais on ne peut apercevoir que les traces d'un grand pied. Dans les déblais nous avons trouvé quelques petits morceaux d'inscriptions en noir sur fond jaune; les seuls signes reconnaissables sont deux [illegible] de différentes grandeurs et un [illegible]. Nous avons aussi le cou d'un personnage assez petit avec un collier très simple. La voûte devait avoir des motifs géométriques : les morceaux trouvés permettent d'en reconstituer au moins un, assez analogue à ceux des tombes thébaines du Nouvel Empire (fig. 9). Sur un fond blanc s'alignent des cercles alternativement rouges et bleus, séparés dans un sens par une ligne jaune. Les cercles rouges s'ornent d'une étoile blanche à huit branches avec un centre noir, les cercles bleus sont décorés d'une croix noire. Ce n'était vraisemblablement pas le seul motif de la voûte. Tous ces fragments sont trop maigres pour que nous puissions nous faire une idée même approximative de la décoration générale de la tombe.

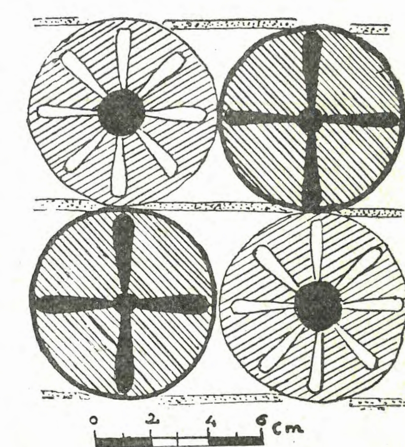


Fig. 9. — Schéma de la décoration de la voûte de la chapelle du Nouvel Empire.

Cour. — Devant cette chapelle, et séparée de celle-ci par un mur de briques dont il ne reste que les arasements à droite et à gauche, se trouve la cour. Le mur sud est à peu près dans le prolongement de celui de la chapelle, tandis que de l'autre côté le mur est reporté à un mètre plus au nord, ce qui donne une cour presque carrée (4 m. 10 × 4 m. 50). Le côté Est est limité par deux gros massifs de briques qui devaient s'élever comme des pylônes; entre eux se trouve une porte de 1 m. 10 de large. Dans les environs immédiats se trouvait une grande dalle de calcaire qui paraît bien avoir été le seuil de cette porte. A la fin des fouilles nous l'avons remis à sa place (cf. fig. 21).

[1] Cf. Angelin, *Expédition du* Louxor, p. 117-118.

Le mur sud est doublé d'une sorte de banquette de o m. 50 de haut. A l'est elle a o m. 52 de large, mais elle va en diminuant et à l'ouest elle se confond presque avec le mur. Dans la chapelle, au sud également nous en avons une banquette analogue, mais celle-ci a son côté le plus large à l'ouest. Ce peut être un banc semblable à ceux que l'on trouve dans les petites chapelles votives du Nouvel Empire qui s'élèvent dans la région du temple ptolémaïque. Mais on s'attendrait à lui voir la même largeur partout. Je ne vois pas ce qu'on pourrait en faire d'autre.



Fig. 10. — Partie nord de l'esplanade du Nouvel Empire.

Devant cette cour, en majeure partie taillée dans le rocher, mais moins profondément que la chapelle, se trouve encore une petite esplanade formée de tous les matériaux enlevés en creusant la tombe. Elle est limitée au nord par un mur de pierres sèches qui part de l'extrémité nord du pylône (fig. 5, 10, 21). Il devait empêcher que l'esplanade fût envahie par les déblais jetés au nord. Au sud il n'y a plus trace d'un mur semblable, mais il peut avoir été démoli lors de la construction de l'édifice copte qui recouvre la partie où l'on s'attendrait à le trouver. Le mur nord s'étend actuellement jusqu'à sa rencontre avec le mur de briques qui limite au nord notre petit chantier. Il ne doit pas l'avoir dépassé, car, là déjà, le terrain descend très rapidement et pour établir une esplanade plus grande il aurait fallu transporter beaucoup de matériaux.

Puits et caveau. — Sur notre chantier nous avons trois puits. A première vue c'est le n° 2002 qui se rattache à l'installation du Nouvel Empire (cf. fig. 7-8 et pl. II, III, IV). Il s'ouvre dans la chapelle même, ce qui se rencontre à Deir el Médineh dans les tombes creusées en spéos[1]. Bien que notre chapelle ne soit pas complètement taillée dans le rocher, elle peut très bien s'assimiler à ce genre de tombe. Le puits n° 2002 est très mal taillé, l'ouverture est très irrégulière. Il descend pourtant à 5 mètres de profondeur et aboutit à une toute petite chambre très grossière (2 m. 90 × 1 m. 55 × 1 m. 90). L'ouverture était fermée par un mur de briques dont une partie subsiste. Dans le puits nous avons trouvé deux morceaux sculptés, mais la chambre avait été visitée avant nous[2] et il n'y avait que la terre qui avait pénétré par l'ouverture.

[1] *Fouilles de l'I. F. A. O. Rapports préliminaires*, I (1922-1923), B. Bruyère, *Deir el Médineh*, pl. XX.

[2] La Mission italienne, qui était à Deir el Médineh de 1906 à 1908, a, dit-on, travaillé en cet endroit. Dans la chambre nous avons trouvé des fragments de l'*Egyptian Gazette* du 10 mars 1910. Je ne sais qui a pu faire cette fouille. Ce sont peut-être des voleurs indigènes.

Mais l'attribution de ce puits à la tombe du Nouvel Empire soulève une difficulté. Il serait curieux qu'une tombe dont les éléments extérieurs devaient être assez importants et assez soignés n'ait eu qu'un caveau si informe. Je crois que nous avons là une tombe de basse époque comme le puits n° 2004, mais l'absence de toute trouvaille nous empêche d'avoir la moindre certitude. C'est en tout cas ailleurs qu'il nous faut chercher le puits et le caveau du Nouvel Empire.

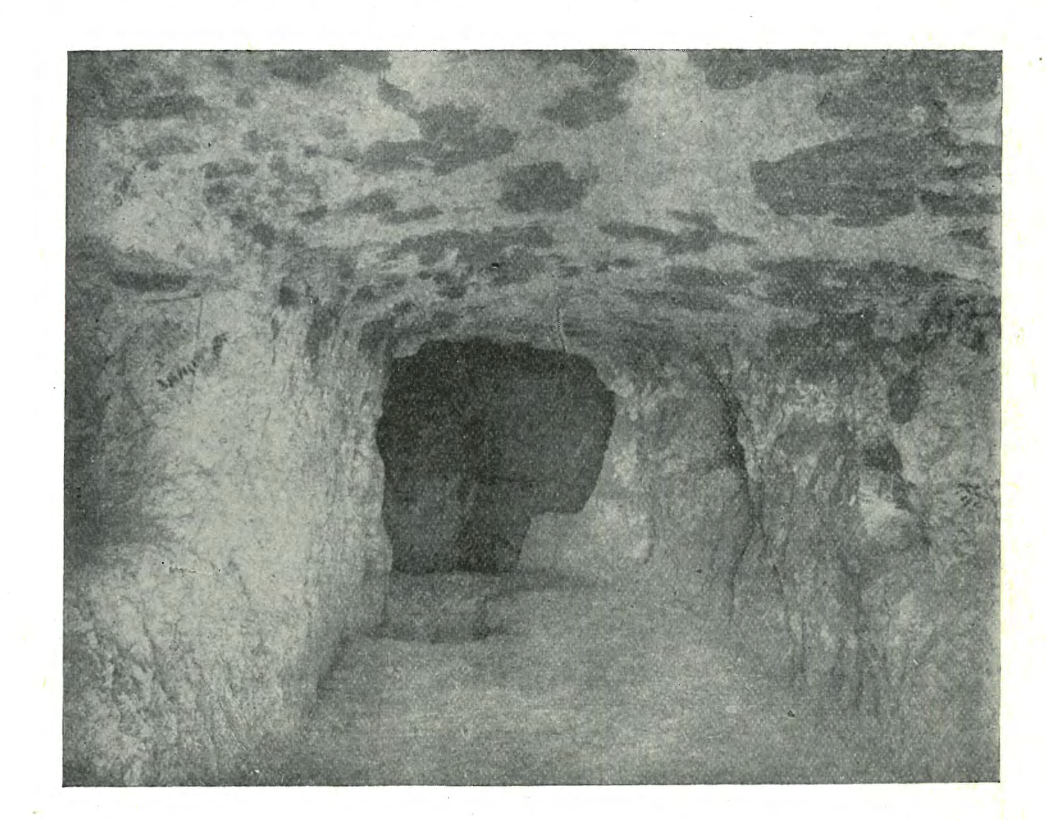


Fig. 11. — Intérieur de la caverne principale et embouchure du puits n° 2003.

La grande caverne qui précède le puits n° 2003 peut très bien dater du Nouvel Empire et avoir formé derrière la chapelle proprement dite une seconde chambre (fig. 11). Nous en avons plusieurs exemples à Deir el Médineh[1], mais en général cette seconde chambre est sensiblement plus petite que la première et ne forme souvent qu'une niche assez profonde[2]. Cette chambre n'est pas ici dans le même axe que la chapelle, mais la porte qui les réunit ne paraît pas avoir été remaniée. Cette salle est vaste et bien taillée. Les parois et le plafond avaient été crépis à la terre et sans doute peint, mais il ne reste que des traces du crépi complètement brûlé. Près de la porte, sur la paroi gauche se trouvait une niche peu profonde qui contenait peut-être une stèle. Les autres excavations sont nettement postérieures. Le fond était peut-être

[1] Cf. tombes nos 2, 216, 217, 291. — [2] Cf. tombes nos 290, 292, 357.

occupé par des statues divines, mais cette paroi a complètement disparu lors de la construction du puits de la reine. Devant cette paroi, dans l'angle sud-ouest, s'ouvre un petit puits[1] qui n'a que deux mètres de profondeur. Au fond s'ouvre une petite porte qui débouche aujourd'hui dans le puits de la reine. Au Nouvel Empire, en cet endroit devait se trouver le caveau avec peut-être à l'ouest une chambre annexe en contre-bas dont nous aurions les restes dans la cavité qui s'ouvre dans le puits à 6 mètres au-dessous de l'embouchure (cf. pl. IV). Mais la différence de niveau entre le fond du petit puits et le sol de cette chambre éventuelle est trop grande pour que cette interprétation soit certaine.

Lors de la construction de la tombe de la reine Ankhnesneferybrē, ce caveau du Nouvel Empire disparut naturellement et seul le petit puits d'accès nous en atteste l'existence. Cette interprétation a l'avantage de nous donner une tombe du Nouvel Empire avec des éléments bien en rapport les uns avec les autres.

Objets du Nouvel Empire. — Si en cet endroit les trouvailles n'ont pas été très nombreuses, c'est qu'à notre arrivée le terrain n'était plus vierge, mais avait été en partie fouillé par la Mission italienne.

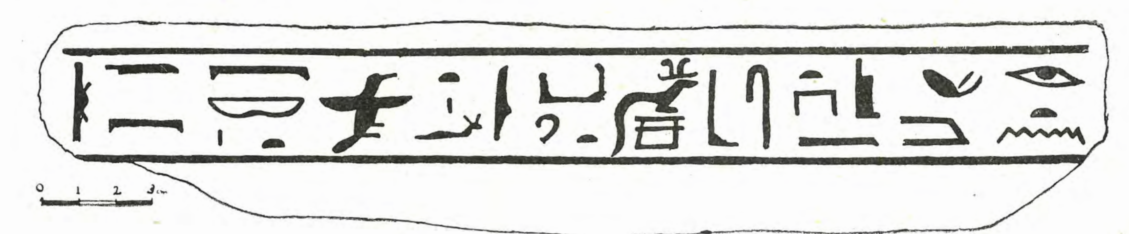


Fig. 12. — Base de stèle de lucarne.

Dans le puits n° 2002, à un mètre à peine du sol, nous avons trouvé la base d'une stèle de lucarne en calcaire (fig. 12) avec le texte (←) :

[hieroglyphs] (2) [hieroglyphs] sic

Un peu plus bas, en deux morceaux, la partie inférieure du montant gauche d'une porte en grès, portant, sur deux colonnes, le texte (←|) :

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

Dans la même région, un grand seuil de porte en calcaire en deux parties, avec des mortaises pour des montants en bois, et trois trous circulaires de 0 m. 04 de pro-

(1) Cf. tombe n° 216. — (2) Ce signe est différent dans l'original, cf. fig. 12.

fondeur, un de ces trous a dû servir de crapaudine à la porte, les autres ont peut-être été creusés postérieurement (fig. 13); à côté se trouvait un morceau plus petit, mais de même largeur, qui a probablement servi à compléter ce seuil dans un second emploi. Sur la tranche il porte encore : [hieroglyphs]. C'est, sans doute, un fragment de linteau.

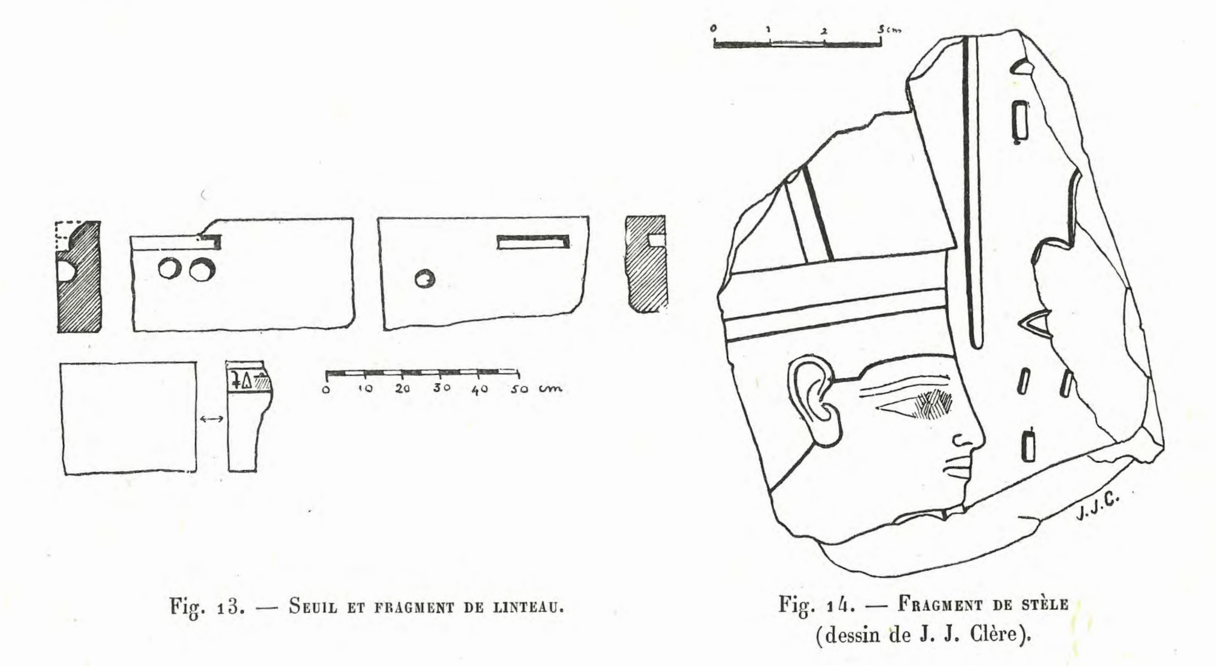


Fig. 13. — Seuil et fragment de linteau.

Fig. 14. — Fragment de stèle (dessin de J. J. Clère).

Ces objets, trouvés presque à l'orifice d'un puits certainement fouillé, posent un problème. Nous ne pouvons en tout cas pas admettre sans autre preuve qu'ils proviennent de la tombe qui nous occupe et, par conséquent, ils ne peuvent nous servir à identifier le propriétaire. Il est possible qu'après les fouilles ils aient été déposés là par des ouvriers de Schiaparelli qui avaient l'intention de les reprendre et de les vendre et qui pour une raison inconnue les ont oubliés. Les noms qui paraissent sur ces deux monuments se rapportent à deux familles différentes. Les cinq personnages mentionnés nous sont connus par ailleurs.

A côté de ces gros fragments nous avons trouvé dans les déblais, et plutôt dans la région voisine des pylônes, des fragments calcaires qui doivent provenir d'un montant de porte ou d'une stèle fixée peut-être dans le pylône (fig. 14, 15). Il y a une tête d'Amon, des morceaux d'inscriptions très fragmentaires et une partie de la décoration d'un trône. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que nous y lisons le cartouche de Ramsès IV, qui peut nous servir à dater approximativement notre tombe. La tombe d'Anherkhaouy, qui ne nous est connue que par Lepsius[1] et qui doit se trouver à l'extrême sud de la nécropole de Deir el Médineh, date aussi de cette époque. Et si le montant

(1) Lepsius, *Denkmäler*, Texte, III, p. 295 et seq.

de porte appartient à notre tombe, nous aurions ici le sépulcre d'un des membres de cette nombreuse famille. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse que rien ne vient ni confirmer ni infirmer.

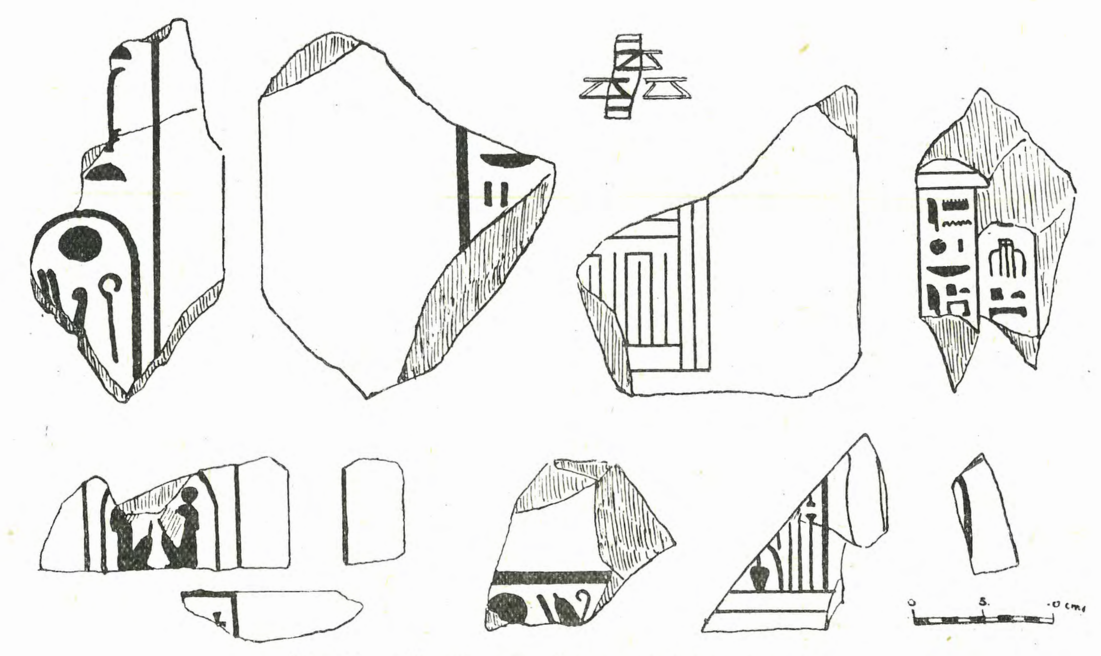


Fig. 15. — Fragments de stèle et de montants de porte.

II. — LES BLOCS DE TAHARQA (PL. V-VI).

Ces blocs de grès ont été trouvés pour la plupart dans le premier caveau de la reine Ankhnesneferybrē, entassés contre la paroi ouest; quelques-uns se trouvaient sur le sol du caveau et au fond du puits. Il y avait aussi deux blocs en calcaire qui appartiennent certainement à un autre monument, mais aucune inscription ne vient nous renseigner. Ces pierres ont dû servir à fermer l'entrée des caveaux, probablement dès l'époque de la reine, mais nous ne pouvons avoir aucune certitude.

Ces blocs appartiennent nettement au même monument et nous avons les restes d'au moins trois parois cintrées[1] décorées de façon identique. Sous le disque ailé, deux dieux adossés reçoivent le vin que leur offre le roi Taharqa agenouillé à droite et à gauche. Les inscriptions ne sont pas absolument identiques d'un cintre à l'autre, mais elles ne sortent pas des formules les plus banales. Au-dessous de cette scène court une frise de *khakerou* qui devait faire le tour de la pièce au-dessous du départ de la voûte. Les quelques fragments que nous avons de la décoration des parois[2] ne

[1] Nous avons trois rois agenouillés tournés vers la gauche, pl. V 1, VI 1, VI 2 (qui est probablement la partie inférieure de pl. V 2).

[2] Pl. VI, 9 à 21, 34.

nous permettent pas de voir exactement quelles étaient les scènes représentées. La voûte était étoilée, mais il n'en reste que de très petits fragments[1].

Sur ces blocs nous retrouvons six fois un cartouche très consciencieusement martelé. Les divers éléments qui subsistent sur chacun d'eux permettent d'y lire sans hésitation possible le nom de Taharqa .



Fig. 16. — Trois blocs de Taharqa.

Le cintre le mieux conservé nous montre Anubis (→) tenant d'une main le sceptre et de l'autre le ☥. Derrière lui un dieu momiforme (←), dont le nom a disparu, est certainement Osiris, comme nous le voyons sur le second cintre. Le roi agenouillé à droite (←) et à gauche (→) est revêtu du petit pagne. Sa queue de taureau ressort devant lui. Il porte la coiffure avec l'uréus. La figure de gauche est représentée normalement, tandis que celle de droite a les particularités, étranges au premier

[1] Pl. VI, 22 à 33.

abord, que l'on rencontre parfois dans les personnages tournés vers la gauche. Tous les blocs de ce cintre vont bien ensemble malgré la légère différence de niveau qu'il y a entre la partie gauche et la partie droite.

Du deuxième cintre nous n'avons que les deux extrémités des ailes du disque; le bloc central, mis là par commodité, appartient à un autre ensemble[1]. Les dieux représentés sont aussi Anubis à droite (•→) et Osiris à gauche (←•); les deux tiennent le sceptre. Hormis l'extrémité supérieure des sceptres et les noms, nous n'avons de ces dieux qu'une petite partie de la coiffure d'Osiris. Quoique les inscriptions et leur disposition ne soient pas exactement les mêmes que sur le premier cintre, il est permis de supposer que la représentation était analogue, avec aussi de chaque côté le roi agenouillé et offrant le vin aux dieux. Si c'est le cas, il est possible que nous ayons la partie inférieure de la décoration dans les blocs 2, 3, 4 et 13 de la planche VI. Mais nous n'avons aucun bloc de l'assise intermédiaire.

Le troisième cintre est plus fragmentaire encore. Nous avons le disque avec le départ des ailes, la fin de l'épithète d'Anubis et le haut de la coiffure d'Osiris[2]. On peut y rattacher une frise de *khakerou*[3] qui n'ont pas exactement la même forme que les autres[4].

Pour les parois, nous n'avons que quelques fragments de la partie supérieure de la décoration. Au-dessous de la frise de *khakerou* et aux extrémités des parois, se trouve la bordure ordinaire à décor géométrique. Les scènes étaient de plus limitées en haut par le ciel. Nous n'avons aucun fragment des scènes proprement dites, mais seulement quelques bribes d'inscriptions. Taharqa y apparaît deux fois[5], et Osiris au moins cinq fois[6]. Il est appelé . Nous avons là une des plus anciennes mentions de la ville de Djémé, connue surtout à partir de l'époque ptolémaïque[7].

Un des blocs[8] est décoré sur deux faces parallèles, ce qui nous permet de supposer que nous avions au moins deux chapelles contiguës cintrées toutes les deux, ce qui correspondrait bien aux trois ou quatre cintres dont nous avons les restes.

En même temps que ces blocs de Taharqa se trouvaient deux blocs en calcaire[9] représentant l'un le haut d'un corps humain surmonté d'une tête de faucon portant le disque solaire, et l'autre un bras tenant un sceptre qui peut provenir de la même

[1] Non seulement il ne se raccorde qu'assez approximativement à ses voisins, mais la division des assises est toute différente. De plus, ce bloc central est cassé à droite. La partie centrale du motif de ce second cintre devait se trouver sur la partie droite, aujourd'hui perdue, du bloc portant le nom d'Osiris.

[2] Pl. V, 2.

[3] Pl. VI, 1.

[4] Pl. VI, 2 à 8, 13.

[5] Pl. VI, 12, 16.

[6] Pl. VI, 9, 10, 11 (avec peut-être 17), 12 et 14 (complété peut-être par 15).

[7] Pour les différentes orthographes du nom, cf. Gauthier, *Dictionnaire géographique*, s. v.

[8] Pl. VI, 9, 10.

[9] Pl. VI, 35, 36.

figure. Toute indication nous manque pour déterminer à quel ensemble ces blocs appartenaient. Il se peut qu'ils proviennent de la décoration d'une tombe.

Rien ne nous permet de fixer exactement la provenance de ces blocs de Taharqa. Sur la rive gauche, nous n'avons de constructions de ce roi qu'à Medinet Habou[1] et des restaurations à Deir el Bahari[2]. Les deux me semblent trop éloignés pour qu'on ait été y chercher ces pierres, alors que la montagne pouvait fournir en abondance des matériaux capables de remplir exactement le même office. Car ces blocs semblent n'avoir servi qu'à fermer l'entrée des caveaux, et cela probablement dès l'époque de la reine.

Il me paraît plus simple de supposer que dans cette région se trouvait un édifice élevé par Taharqa. Les cartouches furent martelés lorsque les Éthiopiens furent définitivement rejetés au delà de la cataracte. Il n'a rien d'étonnant, car à Thèbes tous les monuments de ce roi sont martelés. Il se peut qu'un jour ou l'autre, en déblayant le terrain au nord et à l'ouest du temple de Deir el Médineh, on retrouve les ruines de cet édifice, à moins qu'il n'ait été sur l'emplacement même du temple ptolémaïque. Ce dernier n'a pas dû surgir brusquement sur un emplacement vierge. Comme constructions antérieures nous ne connaissons que les petites royales chapelles du Nouvel Empire qui sont dans la partie sud de l'enceinte du temple. Nous ne savons pas si sous le temple actuel ne se trouvent pas des restes de constructions plus anciennes.

C'est la reine Ankhnesneferybrē qui a achevé, peut-être, de ruiner cet édifice en y prenant des pierres pour son tombeau. Si cette violation ne s'est faite que lors du remploi de la tombe à l'époque romaine, l'édifice de Taharqa est à chercher en dehors de l'enceinte du temple.

III. — LA TOMBE DE LA REINE ANKHNESNEFERYBRĒ

(PL. II-IV).

C'est l'identification du sarcophage enlevé de là par les officiers de l'expédition française de 1832 qui nous permet d'attribuer à cette reine le tombeau principal du site. Il est probable qu'à l'époque de la reine le tombeau du Nouvel Empire était en ruine, ce qui ôtait tout caractère de profanation à cette réutilisation, quoique à cette époque des scrupules de ce genre n'eussent guère embarrassé les Égyptiens, si tant est qu'ils les aient jamais eus.

La grande caverne qui, au Nouvel Empire, servait d'arrière-chapelle fut agrandie vers le fond au-dessus de l'emplacement probable de l'ancien caveau (fig. 6, 11).

[1] Un petit pylône en grès relié au sanctuaire de Thoutmès par des murs de briques aujourd'hui disparus.

[2] Ebers, *Oberaegypten*, p. 237. Cf. Petrie, *History of Egypt*, III (3e éd.), p. 295.

Ce dernier disparut complètement dans le vaste puits que l'on creusa. Le petit puits qui donnait accès à ce caveau fut maintenu. On ne trouve, en tout cas, aucune trace de maçonnerie, ce qui indiquerait qu'on ne l'a pas obstrué. Peut-être avait-il même quelque utilité pour le travail.

Le grand puits est bien rectangulaire à son embouchure, sur le devant il s'arrête au niveau de la pièce, mais sur les autres côtés, il présente à o m. 50 au-dessus un élargissement fortement marqué à droite et à gauche surtout (fig. 11). Cette disposition permettait d'établir solidement la charpente nécessaire à la descente du sarcophage. De plus, à un mètre au-dessus on remarque sur la paroi gauche des trous qui ont servi à fixer des poutres de support[1]. Du côté droit le rocher s'est effrité et a fait disparaître les trous.

Après quelques mètres de taille assez régulière, le puits s'évase, devient presque ovale et jusqu'au fond il reste assez grossièrement taillé. Les couches de calcaire qu'il traverse ne sont pas de la meilleure qualité et le rocher s'effrite continuellement. A 6 mètres de l'embouchure une anfractuosité s'ouvre dans la paroi ouest et s'enfonce de quelques mètres dans la direction nord-ouest; ce doit être une cavité naturelle rencontrée dans le percement, ou les restes d'une annexe du caveau du Nouvel Empire.

A une trentaine de mètres le puits s'arrête. Avant d'y arriver nous avons dû enlever près de 8 mètres de déblais, l'ouverture du caveau se trouve au sud, mais on a dû chercher tout d'abord à la percer à l'ouest; en tout cas de ce côté, le rocher a commencé à être taillé et je ne vois pas bien la raison qui fit abandonner cette direction qui est plus habituelle que l'autre, car au sud la pierre n'est pas de qualité meilleure.

Le caveau est double et assez mal taillé. La première chambre s'ouvre au fond du puits et mesure 6 mètres sur 3 mètres; il n'y a, à proprement parler, pas de porte, car la pièce s'élargit progressivement depuis le puits. Un plan incliné part dans la partie centrale de la seconde moitié de la pièce et conduit dans le second caveau qui contenait autrefois le sarcophage et qui se trouve à 1 m. 70 au-dessous du premier. Le sarcophage devait remplir à lui seul cette petite pièce, qui n'a que 3 mètres sur 2 mètres. Dans les déblais qui obstruaient à demi ce caveau nous n'avons rien trouvé. Les voleurs anciens et les officiers français avaient soigneusement tout vidé. Par contre dans le premier caveau, une série de pierres parées étaient entassées en forme de mur contre la paroi ouest. Une partie d'entre elles étaient des blocs de grès dont quelques-unes portent le cartouche martelé de Taharqa. Ces blocs ont dû servir dans l'antiquité à fermer l'entrée des caveaux de manière à pouvoir en partie combler le puits et cela probablement dès l'époque de la reine Ankhnesneferybrē. Ce sont probablement les officiers français qui, pour pouvoir sortir le sarcophage, les ont entassés là.

[1] Ces trous pourraient aussi dater de 1832.

Fig. 17. — Fragments d'un cartonnage de momie.

Les récits de l'expédition française de 1832, ainsi que les papiers qu'ils ont laissés dans la tombe, nous affirment que le sarcophage de la reine avait été violé par Cambyse. Les marins se sont, sans doute, laissés entraîner par leurs souvenirs classiques, car nous n'avons, je crois, pas le moindre indice que Cambyse ait non seulement violé cette tombe, mais même qu'il se soit livré à des actes de ce genre dans la nécropole thébaine. Il est beaucoup plus plausible d'admettre que la tombe a été violée par les gens de Thèbes. Même lorsque les pharaons y résidaient, ils étaient impuissants à protéger les tombeaux des rois leurs ancêtres. Combien plus facilement le fait a-t-il pu se produire à une époque où les rois résidaient en Basse-Égypte et où Thèbes était livrée à l'abandon.

Champollion-Figeac[1] et Angelin[2] nous mentionnent que l'on a retrouvé des restes d'une momie carbonisée portant encore des traces de dorure, et ils y reconnaissent la dépouille de la reine. Parmi les corps qui, avant nous déjà, avaient été rassemblés dans le puits n° 2004 se trouvaient un bassin et une tête de femme. Ils étaient noirs, par suite du procédé de momification et non pour avoir été brûlés. Sur ce corps on voyait encore de petites feuilles d'or carrées collées à même la peau. Ce doit être à ce corps que nos auteurs font allusion. Seule au milieu de momies coptes ou de basse époque égyptienne, toutes assez sommairement traitées, cette momie peut être celle de la reine, mais nous n'en avons pas la moindre preuve. Ailleurs sur le chantier de Deir el Médineh on a trouvé des momies partiellement dorées qui n'étaient certainement pas toutes des momies royales. De l'une il reste un pied doré[3], de l'autre une clavicule[4], un certain nombre de momies, enfin, comme la nôtre, avaient une dorure «posée en dessins géométriques sur le thorax et le dos : disques, carrés rectangles et losanges»[5]. La présence de cette momie dorée sur notre chantier ne prouve donc rien, et c'est simple hypothèse que d'y avoir le corps de la reine.

C'est peut-être aussi à la reine qu'appartenait un beau cartonnage de momie dont nous avons trouvé quelques restes surtout dans les déblais qui remplissaient le grand puits (fig. 17). Les quelques fragments trouvés peuvent nous donner une idée du style de la pièce qui est nettement de l'époque saïte, mais nous ne pouvons pas nous représenter la décoration générale.

Le sarcophage d'Ankhnesneferybrê (pl. VII-VIII et fig. 18). — Ce sarcophage, trouvé en place par les officiers du *Louxor*, fut ramené en France en même temps que l'obélisque. Ces Messieurs avaient agi sous leur propre responsabilité et à leur compte.

[1] Champollion-Figeac, *Notice sur un sarcophage royal nouvellement découvert en Égypte et transporté de Thèbes à Paris, Moniteur* du 25 juillet 1833.

[2] Angelin, *Expédition du* Louxor, p. 118, 119.

[3] *Fouilles de l'I. F. A. O.*, III (1924-1925), 3e partie, B. Bruyère, *Deir el Médineh*, p. 112.

[4] Idem, p. 174.

[5] Idem, p. 79.



Fig. 18. — Intérieur du couvercle du sarcophage de la reine Ankhnesneferybrê (reproduit avec l'autorisation du British Museum).

Dès leur arrivée, fortement appuyés par Champollion-Figeac[1], ils offrirent le sarcophage à la France contre le remboursement de leurs dépenses[2]. Mais le ministre refusa, trouvant sans doute que l'expédition avait coûté suffisamment au Trésor[3]. Pour rentrer dans leurs frais ils furent dans l'obligation de le proposer à l'étranger. Ce fut le British Museum qui en 1836 acheta cette belle pièce[4]. Une cinquantaine d'années plus tard M. W. Budge publia les textes qui couvrent ce sarcophage[5]. Depuis, quelques reproductions en ont été données dans les catalogues du Musée[6].

Ce sarcophage est en basalte d'un très beau travail. Il est long de 2 m. 60, large de 1 m. 16 et avec le couvercle il a une hauteur de 1 m. 12; il pèse environ 5 tonnes 3/4. Sur le dessus du couvercle (pl. VIII), la reine est représentée en longue robe plissée; elle a des sandales, et dans les mains elle tient le sceptre [hieroglyphes] et le flagellum [hieroglyphes]. Elle est coiffée de la coiffure de vautour aux ailés déployées; pardessus elle porte encore les deux hautes plumes ornées du disque solaire entre les cornes. A l'intérieur du couvercle (fig. 13) c'est Nout qui est représentée, les bras étendus, comme si souvent dans les cercueils. Hathor-Amentit est figurée sur le fond de la cuve. Tout le reste du sarcophage, intérieurement et extérieurement, est couvert d'inscriptions hiéroglyphiques finement gravées. Ce sont des textes religieux plus ou moins originaux; il ne s'y trouve, je crois, aucun texte du Livre des Morts.

Un des angles du sarcophage a été abattu avant qu'on gravât les inscriptions, particularité qui se retrouve sur plusieurs autres sarcophages de cette époque. Un autre coin a sauté, sans doute lors d'une des violations de la tombe.

(1) Cf. son article dans le *Moniteur* du 25 juillet 1833.

(2) Verninac Saint-Maur, *Voyage du* Luxor *en Égypte* (1835), est le seul à nous donner ces renseignements. Ce sarcophage «que *le Luxor* a porté en France, et que l'intendant de la liste civile laisse passer à l'étranger, pour ne pas rembourser aux officiers de l'expédition les frais d'extraction et de transport sur le Nil. On ne saurait trop regretter la perte de ce monument, le plus parfait de ceux qui sont venus en Europe, et le plus intéressant, tant par le travail de ses sculptures que par le personnage qu'il a contenu» (p. 356). En publiant le rapport qu'il envoyait au ministre le 25 mars 1832, rapport dans lequel, au nom de ses camarades, il proposait au Musée Royal l'achat de ce sarcophage, il ne peut s'empêcher de souligner «les regrets du refus qu'a fait le gouvernement de l'acheter pour le musée royal, refus qui oblige les officiers du *Luxor* de le proposer à l'étranger, afin de rentrer dans leurs avances, auxquelles la modicité de leur fortune ne leur permet pas de renoncer» (p. 367).

(3) Verninac Saint-Maur, *Voyage du* Luxor *en Égypte*, p. 54, nous apprend que les frais de l'expédition «n'ont pas dépassé 7.000.000 de francs depuis le départ du *Luxor* pour l'Égypte jusqu'à son arrivée à Paris. Si de ce chiffre on retranche la solde des officiers et d'une partie des marins qui est permanente, et la valeur du matériel rentré dans nos ports, il ne restera pas 500.000 francs de dépenses extraordinaires. Est-ce une somme exorbitante à côté du résultat?»

(4) Reg. Number 32, Exhib. Number 811.

(5) Budge, *The sarcophagus of the Queen Ankhnes-nefer-ab-Ra*, London 1885.

(6) *A guide in the Egyptian collection in the British Museum* (1909), pl. XLIII, XLIV; *Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, p. 224-225, pl. XXX.

Remploi du sarcophage. — La tombe a dû être pillée peu après la mort de la reine et, sous le règne d'Auguste probablement, un haut fonctionnaire d'Hermonthis s'y installa. Il s'appelait [hieroglyphes] fils de [hieroglyphes] et de [hieroglyphes][1]. Il fit graver sur le sarcophage dont il prenait possession une ligne de texte qui court tout autour de la cuve. Là où il pouvait le faire sans trop de difficultés il intercala son nom au milieu du cartouche de la reine, et pour que les textes puissent s'appliquer à lui, partout où il le put il changea le suffixe [hieroglyphes] en [hieroglyphes] et le pronom [hieroglyphes] en [hieroglyphes] (= [hieroglyphes]).

Cette inscription doit être la seule trace que nous ayons de cette violation et de ce remploi; en tout cas, dans les récits de l'expédition française on ne parle d'aucun objet ni d'aucune momie pouvant se rapporter à ce personnage. Dans ces rapports il ne semble même pas qu'on ait connu ce remploi. La chose s'explique aisément par la difficulté qu'il y a à déchiffrer cette petite inscription.

Importance des découvertes. — Il n'entre pas dans le cadre d'un rapport de ce genre de faire toute l'histoire des grandes prêtresses d'Amon, et cela d'autant moins que je n'ai aucun élément chronologique nouveau à y apporter. Je me borne à rappeler que les indications les plus précises que nous avons sur Thèbes à cette époque nous sont fournies par une stèle de Nitokris[2] et une d'Ankhnesneferybrē[3]. Les deux proviennent des fouilles de Legrain à Karnak. Nous y lisons les indications chronologiques suivantes :

Psammétique I.	An IX.	Arrivée de Nitokris à Thèbes.
Psammétique II.	An I.	Arrivée d'Ankhnesneferybrē à Thèbes.
	An VII.	Mort de Psammétique II.
Apriès.	An IV.	Mort de Nitokris.
		Intronisation d'Ankhnesneferybrē.

Nous ne savons exactement ni quand ni dans quelles conditions des grandes prêtresses furent installées à Thèbes en remplacement des grands prêtres. Nous les trouvons sous la dynastie éthiopienne et ce sont toujours des princesses de la famille royale. Quand les Saïtes prirent le pouvoir, ils continuèrent la tradition et donnèrent comme fille adoptive à l'Éthiopienne Chapenapet la princesse Nitokris, et plus tard à Nitokris la princesse Ankhnesneferybrē.

(1) Ce personnage peut se dater facilement, car ce Pamonthes est très probablement le frère du propriétaire du papyrus Rhind I. Leurs parents portent en tout cas les mêmes noms. Le Menthesouphis du Papyrus Rhind est né en 68 avant J.-C. et il est mort en 9 avant J.-C. Son frère a dû vivre à la même époque. Cf. Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXVI (1904), p. 50-52; G. Moeller, *Die Beiden Totenpapyrus Rhind* (1913), p. 8.

(2) Legrain et Erman, *Z. A.*, XXXV (1897), p. 12 et suiv.

(3) Maspero, *Annales du Service des Antiquités*, V (1904), p. 84 et suiv.

Pour l'époque éthiopienne nous ne connaissons que le tombeau d'Aménerdis dans le temple de Médinet Habou [1].

En 1885, Maspero sortit de la tombe au nord de celle que nous avons fouillée (marquée 2005 sur le plan général) le beau sarcophage de granit rose de la princesse Nitokris [2].

Il n'est pas étonnant de trouver juste à côté celle de sa fille adoptive qui lui succéda dans ses hautes fonctions. Je ne vois pas très bien ce qui a pu décider Nitokris à choisir cet emplacement d'où l'on domine toute une partie de la plaine thébaine. Le site était peut-être délaissé et il était encore possible d'y creuser de vastes tombes sans trop empiéter sur les tombes antérieures.

Le fait que nous avons là deux tombes royales peut nous laisser quelque espoir de trouver des monuments intéressants tant dans le troisième puits (n° 2001, fig. 2), au pied de la falaise, que dans le grand puits funéraire à l'ouest du temple. Ce ne sont probablement pas des tombes royales, car Ankhnesneferybrē est la dernière grande prêtresse que nous connaissions, mais ce peuvent être les tombes de hauts fonctionnaires de l'époque saïte. L'avenir réserve peut-être d'agréables surprises à ceux qui pourront fouiller méthodiquement tout ce secteur.

IV. — INSTALLATIONS D'ÉPOQUE INDÉTERMINÉE.

Sous ce titre général je range toutes les trouvailles qui paraissent se rapporter à la période qui s'étend entre la reine Ankhnesneferybrē et l'installation copte. Ce sont des constructions ou des objets qui paraissent nettement égyptiens, mais sont de basse époque.

Le puits n° 2004. — Nous n'avons, jusqu'ici, parlé qu'incidemment de ce puits qui se trouve au sud de la chapelle du Nouvel Empire. Une chambre en communication avec cette chapelle y donne accès. Son niveau est à 0 m. 60 au-dessus de celui de la chapelle du Nouvel Empire. Cette chambre est assez bien taillée, mais elle n'est actuellement qu'à demi recouverte par le rocher. Primitivement, sans doute, elle devait être complètement fermée (fig. 19). Elle est suivie d'une seconde chambre plus petite, presque tout entière occupée par l'embouchure du puits. Celui-ci est très grossièrement taillé et aboutit à une minuscule chambre qui n'a pas un mètre de haut. Il est probable que cette tombe n'a pas été achevée, car même dans les tombes les plus modestes le caveau a des proportions un peu plus grandes.

[1] C'est M. Winlock qui le premier eut l'idée de voir dans la construction d'Aménerdis son tombeau, hypothèse qui vient d'être confirmée par les fouilles de l'Université de Chicago.

[2] Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptienne*, t. I, p. 181 (= *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 1885, 2e série, t. VI).

Nous n'avons aucune indication pour la date de cette installation, je ne la crois pas contemporaine de la tombe du Nouvel Empire, il se pourrait qu'elle date du temps de la reine et ait appartenu à l'un de ses serviteurs, mais elle peut tout aussi bien être postérieure.

Dans ce puits nous avons trouvé une partie des momies récoltées par nos devanciers, et c'est aussi là que nous avons déposé les corps que nous avons trouvés pour les mettre à l'abri.

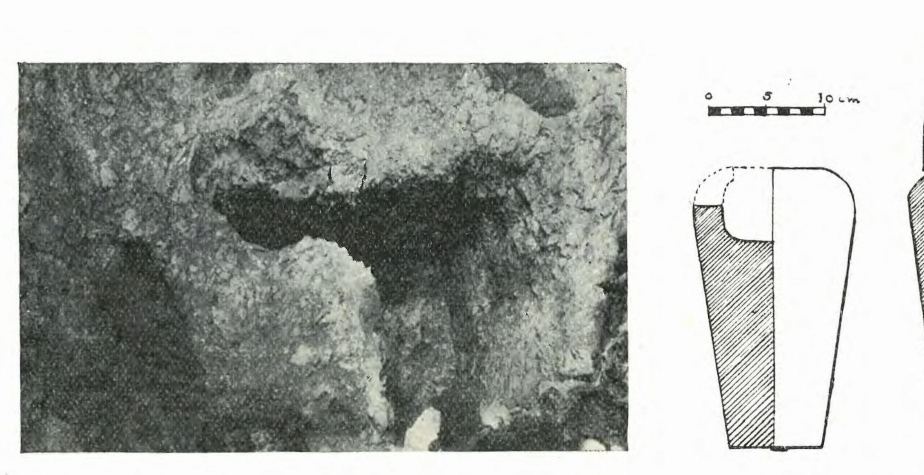


Fig. 19. — Chambre précédant le puits n° 2004.

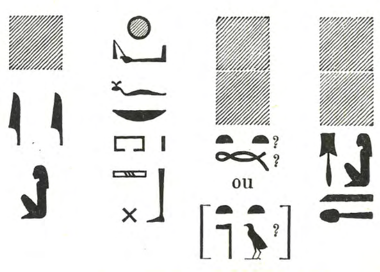
Fig. 20. — Vases canopes.

Excavations dans la tombe de la reine. — Dans la chambre qui donne accès au puits de la reine, trois excavations sont taillées dans le rocher à droite et à gauche (pl. II, IV; fig. 6). Deux ne sont que des trous rectangulaires qui permettent de déposer un cadavre, la troisième à droite de l'entrée est plus large et descend jusqu'au sol. C'est dans celle-là que nous avons trouvé une petite provision de perles provenant d'une résille de momie. Il est possible qu'on ait autrefois déposé un corps en cet endroit, mais il est plus vraisemblable de penser que les perles ont été abandonnées là par des voleurs qui s'y sont installés pour dépouiller des momies de leurs parures d'or; les perles ne représentant aucune valeur ont été laissées sur place. Ces différentes excavations me semblent postérieures à la reine. Toutefois à gauche de l'entrée il devait y avoir dès le Nouvel Empire la place d'une stèle fixée dans une niche de 0 m. 30 de profondeur, c'est dans ce premier trou qu'on a plus tard percé une tombe.

Ces tombes peuvent aussi bien être de la basse époque égyptienne que copte.

Vases canopes (fig. 20). — Les fragments ont été trouvés dans le puits n° 2003 et dans le caveau n° 2004. Nous avons un des vases presque complet avec son couvercle à tête de chacal, d'un autre nous n'avons qu'un fragment de la panse. Le plus

complet porte encore les restes d'une inscription peinte, mais elle est trop effacée pour qu'il soit possible d'en tirer quelque chose de sûr. Une partie des signes sont trop douteux ⊣.



Autres objets. — Comme autres trouvailles, il faut mentionner un fragment de sandale en paille, un petit faucon accroupi en bois (hauteur 0 m. 04) et une double plume avec disque, le tout primitivement doré (hauteur 0 m. 09), elle a dû surmonter la statue soit d'un dieu soit d'un faucon.

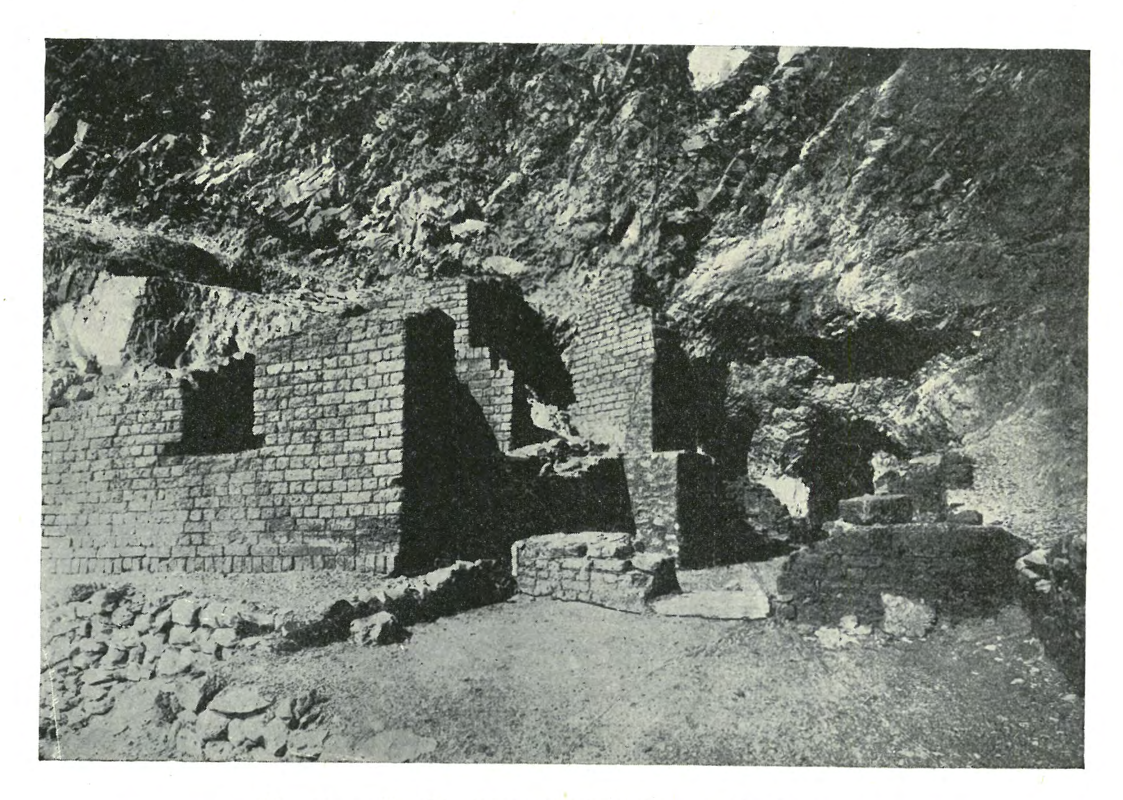


Fig. 21. — Vue d'ensemble des constructions après les fouilles.

V. — LES CONSTRUCTIONS COPTES.

Ce sont les ruines de cette époque qui frappent au premier coup d'œil tant par leur masse encore imposante, que par la bonne conservation de ces restes de murs en briques crues (fig. 21).



Fig. 22. — Vue d'ensemble de la chambre inférieure après les fouilles.

C'est au sud de la cour du Nouvel Empire que se trouvent les constructions principales qui sont conservées à deux niveaux différents. En bas nous avons une chambre

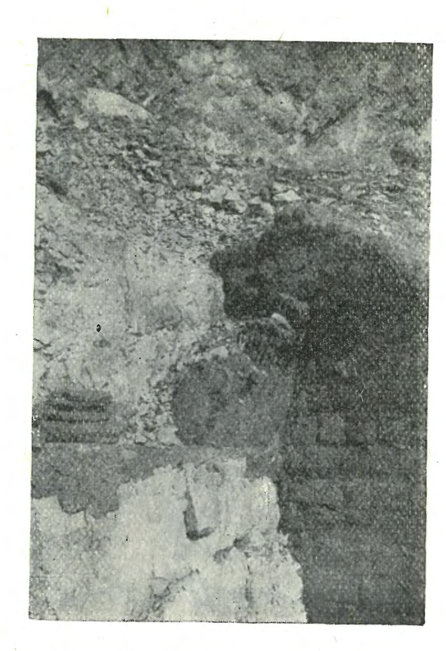


Fig. 23. — Les restes de la voûte.

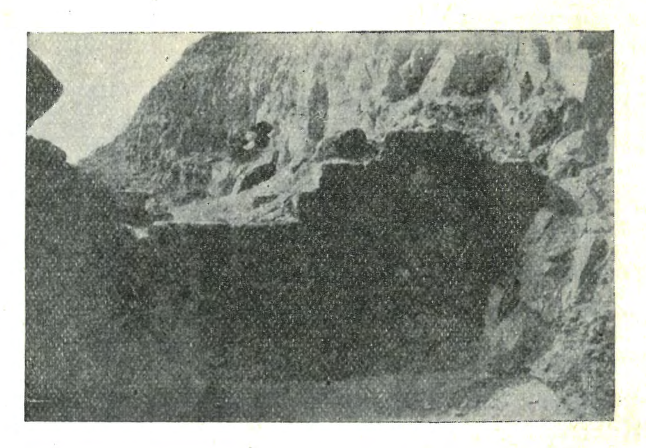


Fig. 24. — L'angle sud-est de la chambre pendant les fouilles.

à peu près rectangulaire, primitivement voûtée (fig. 22). La voûte s'appuyait à l'ouest sur le rocher (fig. 23) tandis que sur les autres côtés elle reposait sur d'épais

murs de briques (fig. 24). Une porte s'ouvre dans la paroi nord (fig. 25) et débouche sur un escalier qui aboutit à l'est dans le vide à plus d'un mètre au-dessus des fondations du mur, hauteur que n'ont jamais dû atteindre les déblais sur ce point. De ce niveau trois marches conduisent au niveau de la porte, trois autres à un palier d'angle et trois autres montent encore dans la direction du nord. L'escalier s'arrête là sans qu'il nous soit possible de nous figurer exactement comment il se continuait. Il devait certainement mener aux constructions supérieures. Il passait peut-être par les constructions aujourd'hui disparues qui se trouvaient sur l'emplacement de la cour du Nouvel Empire. Il se peut aussi qu'il soit monté en colimaçon et se soit appuyé sur les contreforts qui débordent du mur nord, contreforts dont on ne voit pas sans cela l'utilité.

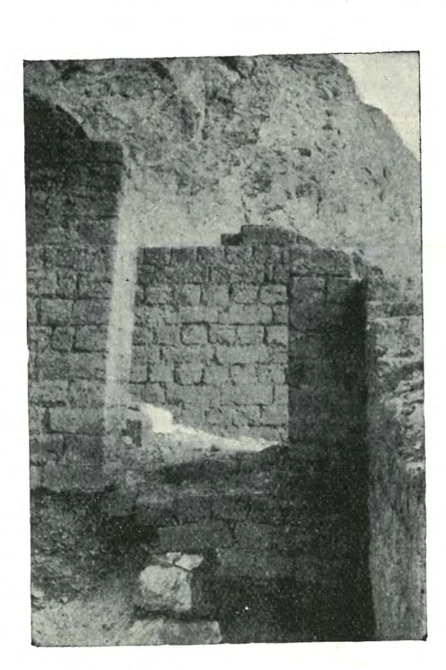


Fig. 25. — Paroi nord et porte de la chambre pendant les fouilles.

Toute la paroi ouest de ces constructions repose sur le rocher qui a même été un peu taillé pour donner une assise plus solide. La partie Est repose sur une couche assez épaisse de déblais et l'on n'a pas cherché à atteindre le roc pour y poser les fondations.

Au niveau supérieur il ne reste que les arasements de quelques murs (fig. 26). Le mur nord continue le mur d'en bas, celui du sud est dans le prolongement de celui de la chambre inférieure. Dans l'état actuel on ne voit pas trace de porte. Dans l'angle sud-ouest les briques portent encore un épais revêtement de chaux. Le sol était damé; au sud, il n'y a qu'une mince couche de terre, tandis qu'au nord se trouve une couche assez épaisse de déblais. A l'angle sud-ouest, à 0 m. 50 du mur principal, se trouve un second mur plus étroit, en briques plus petites dont je ne devine pas l'utilité.

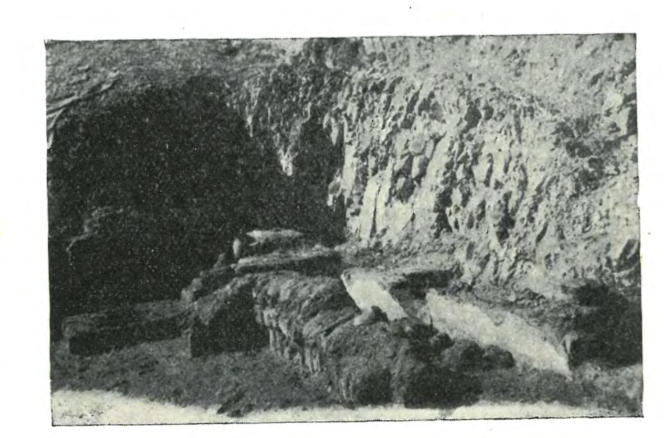


Fig. 26. — Arasements des murs à l'étage supérieur.

Nous avons ainsi une construction à deux étages : en bas, une cave voûtée (car il semble bien ne pas y avoir de fenêtre) et à l'étage supérieur, une chambre beaucoup plus vaste, ou peut-être deux chambres contiguës. On y accédait depuis le bas par l'escalier dont nous avons le départ.

A ces constructions doivent se rattacher les murs qui sont au nord du chantier (fig. 27-28) : le long mur qui grimpe contre le rocher jusqu'au pied de la falaise et le petit mur qui lui est presque perpendiculaire et qui repose sur une petite terrasse rocheuse. L'utilisation exacte de ces murs m'échappe complètement.

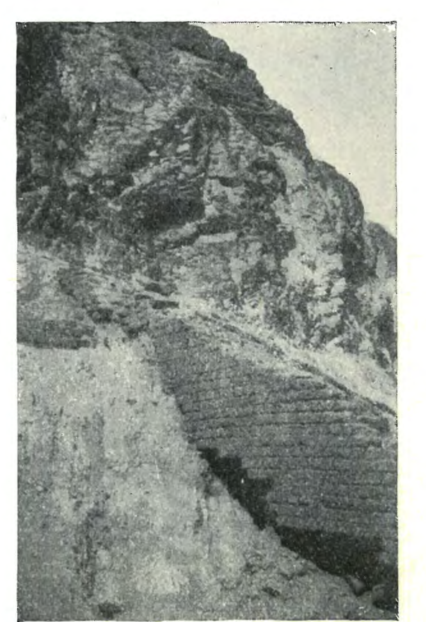


Fig. 27. — Le mur nord.

Entre ces deux groupes de constructions se trouve un gros massif de briques (fig. 21, 29) qui forme avec les constructions au sud un angle assez aigu, mais on ne voit entre les deux aucune trace de liaison. Ce gros massif de briques repose sur le rocher puis sur le mur de la cour du Nouvel Empire, au delà il s'est effondré, mais il en reste une partie en porte-à-faux que nous avons dû soutenir. Ce mur devait certainement se prolonger au travers de la cour. Ce sont probablement nos prédécesseurs qui, lors des fouilles en cet endroit, ont été amenés à le détruire, nous avons ainsi fâcheusement perdu toute possibilité de nous rendre compte de l'ensemble des constructions coptes; hormis le massif sud nous n'avons que des murs qui paraissent sans liaison les uns avec les autres, mais qui faisaient certainement partie d'un même ensemble.



Fig. 28. — Partie supérieure du mur nord.

Ces constructions étaient peut-être une tour de garde ou un refuge pour les moines qui habitaient le temple de Deir el Médineh et qui aux heures de danger se sentaient plus en sécurité sur les rochers qu'au fond de la vallée. Il se peut aussi que nous ayons une installation monacale indépendante, contemporaine de celle du temple, car toute l'ancienne nécropole thébaine était couverte d'ermitages. Nous n'avons aucun élément de datation qui nous permette de fixer même approximativement l'époque de ces constructions.

La majeure partie des murs sont faits avec des briques d'une grand calibre (0 m. 40 × 0 m. 18 × 0 m. 15); elles sont trop grandes pour être de fabrication copte et

elles ont dû être prises dans les temples qui se trouvaient au sud du Ramesséum et qui dans les parties apparentes ont des briques de ce calibre. Celles du Ramesséum sont du reste dans les mêmes proportions.

Fig. 29. — Le mur du centre pendant les fouilles.

Le grand mur nord et la partie supérieure du grand mur central sont faits de briques sensiblement plus petites (o m. 30 × o m. 15 × o m. 10). Elles proviennent probablement de la tombe du Nouvel Empire ou de tombes voisines. Presque toutes les briques encore en place sont très bien conservées, ce qui semblerait exclure, à première vue, un remploi, mais je ne crois pas que ce soit un obstacle. Dans les déblais des chantiers on trouve très souvent des briques crues en parfait état de conservation, et le remploi n'implique pas nécessairement des matériaux de second choix ni détériorés.

A l'époque copte le site a aussi été utilisé comme lieu de sépulture, nous en avons la preuve très nette dans l'angle nord-ouest de la cour du Nouvel Empire (fig. 30). Une tombe relativement soignée avait été ménagée dans cet angle, elle s'appuyait contre les murs existants et était limitée au sud par un petit mur de briques qui commence à o m. 30 au-dessus du niveau ancien. Il reste le premier lit de la petite voûte qui la recouvrait. Comme je l'ai signalé plus haut, c'est peut-être de cette époque que datent les petites niches creusées dans la grande caverne et destinées à recueillir un seul corps. Quand nous sommes arrivés, tout le site avait été profondément remanié et de nombreuses momies avaient été rassemblées par nos prédécesseurs, probablement par la Mission italienne. Il nous est absolument impossible de savoir si toutes ont été trouvées dans cet endroit ou si elles proviennent aussi des environs. Il y avait en tout cas 29 momies d'hommes, 15 de femmes, 7 de garçons, 2 de fillettes et deux petits enfants. Tous ces corps paraissent être d'époque copte ou tout au moins de très basse époque égyptienne. Sauf deux hommes et deux enfants, toutes ces momies sont noires; un homme porte la barbe décolorée comme les cheveux; un autre a dans le dos, sur les bandelettes, une couche de plâtre; un autre mesurait, sans la tête qui manque, 1 m. 47 et avait o m. 79 d'entre-jambe; une femme avait le corps rempli de bitume et portait au bras un bracelet de grains noirs; une tête et un bassin de femme, qui doivent appartenir au même corps, portaient des traces de dorure; nous avons signalé plus haut que ces restes sont probablement ceux auxquels font allusion les récits des officiers français, qui voulaient y reconnaître le corps de la reine Ankhnesneferybrē.



Fig. 30. — Tombe de basse époque dans la cour du Nouvel Empire.

La présence de tous ces corps, s'ils proviennent en majorité de cet endroit, indiquerait qu'à l'époque de la gloire de Djémé, il y avait sur notre site une petite catacombe. La présence d'un grand nombre de corps de femmes et d'enfants infirmerait gravement l'hypothèse que cette installation était un couvent de cénobites. Dans l'ignorance où nous sommes de la provenance de tous ces corps, nous ne pouvons que signaler le fait.

Comme petits objets d'époque copte il n'y a pas grand'chose à mentionner. Les poteries ne sont que des fragments informes, principalement des morceaux de jarres à vin; il n'y a, en outre, à signaler qu'une petite lampe du modèle le plus ordinaire et un fragment de linceul peint mais dont les motifs sont trop fragmentaires pour être reproduits.

VI. — SOUVENIRS DE L'EXPÉDITION FRANÇAISE DE 1832 (1).

Le 15 avril 1831, le bateau le *Louxor* (2) quittait le port de Toulon pour aller chercher à Louxor l'un des obélisques donnés à la France par Méhémet Ali et qui

(1) Cette expédition a donné naissance à toute une littérature. Beaucoup de ces volumes ne sont que des ouvrages d'occasion sans la moindre valeur historique ou scientifique. Parmi les travaux sérieux mentionnons :

M. de Verninac Saint-Maur, *Voyage du* Luxor *en Égypte entrepris par ordre du roi pour transporter, de Thèbes à Paris, l'un des obélisques de Sésostris*, Paris 1835. L'auteur étant le commandant de l'expédition, nous y trouvons les renseignements les plus circonstanciés et les plus exacts.

J. B. A. Lebas, *L'obélisque de Louxor. Histoire de sa translation à Paris, description des travaux auxquels il a donné lieu, avec un appendice sur les calculs des appareils d'abattage, d'embarquement, de halage et d'érection, détails pris sur les lieux et relatifs au sol, aux sciences, aux mœurs et aux usages de l'Égypte ancienne et moderne, suivi d'un extrait de l'ouvrage de Fontana sur la translation de l'obélisque du Vatican*, Paris 1839. Comme le titre de l'ouvrage l'indique, on y trouve surtout les indications techniques sur les travaux de l'expédition.

J. P. Angelin, *Expédition du* Louxor *ou relation de la campagne faite dans la Thébaïde pour en rapporter l'obélisque occidental de Thèbes*, Paris 1833.

L. De Joannis, *Campagne pittoresque du* Louxor, Paris 1835.

devait à Paris commémorer l'expédition de Bonaparte en Égypte. Le 16 août il arrivait à destination et à la fin de l'année l'obélisque se trouvait abattu et déposé dans la quille du bâtiment. Obligés d'attendre l'inondation pour pouvoir descendre le Nil, les officiers partirent en exploration jusqu'à la seconde cataracte et le lieutenant Jaurès, préposé sans doute à la surveillance des marins restés à Louxor, se mit, sous je ne sais quelle influence, à faire des fouilles pour occuper ses loisirs. Par un heureux

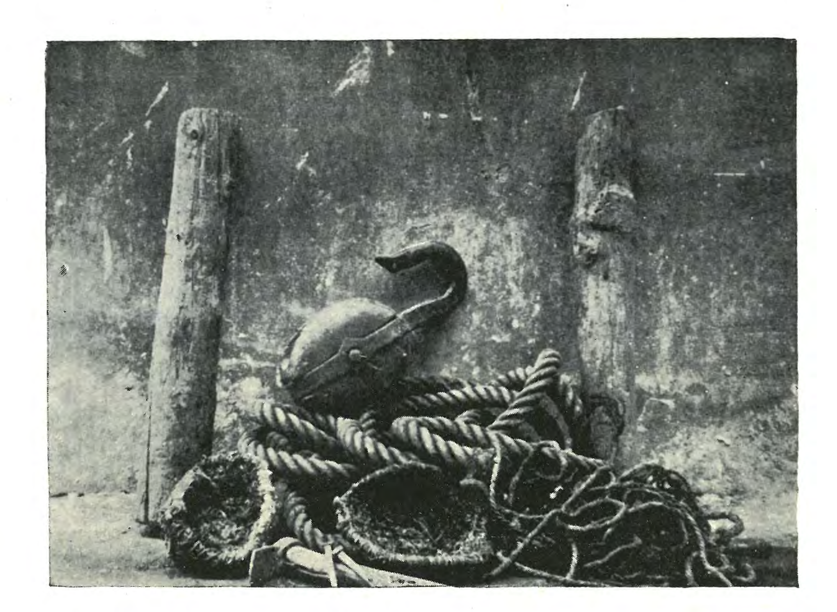


Fig. 31. — Les objets laissés par les officiers français au fond du puits.

hasard, ou sur les indications des indigènes, il découvrit non loin du Ramesséum un puits et au fond de ce puits un magnifique sarcophage de basalte. L'enlever n'était qu'un jeu d'enfant après le travail qui venait d'être fait à Louxor même. Nous aimerions savoir un peu les difficultés rencontrées pour extraire ce sarcophage et le transporter jusqu'au Nil, mais les rapports de l'époque sont muets sur ce point.

En souvenir de leur passage, ils laissèrent au fond du puits une poulie, une grosse corde soigneusement enroulée, deux rouleaux de bois d'acacia et une pioche, objets qui avaient certainement été employés pour les travaux[1] et qui n'avaient pour eux

J. J. Champollion-Figeac, *Notice sur un sarcophage royal nouvellement découvert en Égypte et transporté à Paris.* Article du *Moniteur* du 25 juillet 1833 et réédité à part la même année.

J'ai présenté à l'Académie des Inscriptions, le 12 octobre 1928, une note sur cette expédition. Ce chapitre ne fait qu'en reprendre l'essentiel.

[2] *de la page précéd.* Écrit aussi *Luxor* ou *Luqsor.*

[1] M. Capart, dans sa *Chronique d'Égypte* (n° 7, décembre 1928, p. 92), commentant une note sur nos fouilles parue dans la presse française au début de l'été, dit : «A première vue on ne trouve qu'une seule explication à ce rassemblement d'objets hétéroclites dans une tombe ancienne : c'est la cachette d'un Arabe qui, en même temps qu'il pillait les ruines antiques, réussissait à faire des prélèvements sur le ma-

plus aucune utilité (fig. 31). A cela ils joignirent deux papiers : l'un, plus officiel, contenait les noms des membres de l'état-major de l'expédition et des marins qui participèrent aux fouilles, tandis que dans l'autre le fouilleur s'adressait à ceux qui descendraient après lui dans le puits et se moquait par avance de leur déconvenue.

Voici le texte du premier :

Le 28 février 18[illegible].

L'an 1832 les français sont venus à Luxor dans la Haute-Égypte pour prendre l'obélisque orientale (*sic*)[1] de Luxor l'état-major du bâtiment et l'interprète Joussouf cachef[2] enlevèrent un sarcophage portant le cartouche de la reine Amasis. La momie avait été brûlée par Cambyse.

L'état-major du *Luxor* était composé de :

M. Lebas, ingénieur de la Marine,	Baude, lieutenant de frégate,
Verninac, lieutenant de vaisseau,	Selvettre, commis d'administration,
Joannis, lieutenant de vaisseau,	Angelin, docteur,
Levavasseur, lieutenant de frégate,	M. Pons, docteur,
Jaurès, lieutenant de frégate,	Choisy, maître d'équipage.
Blanc, lieutenant de frégate,	

tériel de l'expédition française». L'explication, si ingénieuse soit-elle, ne repose sur rien. On a peine à concevoir un Arabe établissant une cachette au fond d'un puits de 30 mètres difficile d'accès. Le soin avec lequel ces objets étaient rassemblés autour d'une corde enroulée selon les meilleurs principes européens, prouve de la façon la plus claire, à mon avis, que ces objets ont été laissés là intentionnellement par les Français, comme souvenir de leur passage et de leur trouvaille, au même titre que leurs papiers.

[1] L'encre, en cet endroit, a rongé le papier, mais on ne peut pas lire autrement. En fait, c'est l'obélisque occidental que les Français ont emporté.

[2] Cet interprète était «un vieux reste de l'armée de Bonaparte». D'après les renseignements de Verninac (*Voyage du* Louxor *en Égypte,* p. 139, 143), il ne semble pas qu'il ait donné toute satisfaction à ses anciens compatriotes. Parlant de la nécessité d'avoir un interprète dévoué, il ajoute : «le nôtre, auquel une longue habitude, bien plus que son apostasie, avaient fait oublier ses origines, ne fut jamais dans nos intérêts. Monsieur le Consul Général nous l'avait donné comme une perle ramassée dans les rues du Caire. Rien en lui ne justifia cette bonne opinion.» Plus tard à Louxor, il trouva dans la culture d'un jardin «le seul emploi qui lui convînt». Nous avons un graffito de lui dans la tombe de Ramsès III (petite chambre latérale L. dans Porter et Moss, *The Theban Necropolis*) (cf. Baillet, *Inscriptions des tombeaux des Rois,* II = *Mémoires I. F. A. O.,* XLII, p. vi) :

joseph
Mamlouk
1811[a] Cachef[b]
1831 Expédi-
luxor tion

[a] Baillet : 1816. — [b] Baillet : cachet.

Ce graffito doit avoir été écrit lors de la première reconnaissance que firent les officiers français à peine débarqués à Thèbes, avant même de s'occuper de l'obélisque (cf. Verninac, *Voyage du* Louxor *en Égypte,* p. 135).

Le sarcophage a été enlevé le 28 février 1832 par MM. Joussouf kachef, Jaurès, Choisy et les hommes de l'équipage ci-joint :

Bernard,	Langrais,	Berrinquier,
Barniaude,	Mistrel,	Coste,
Jacomin,	Reboul,	Fouque, sculpteur,
Arnaud,	Catoni,	Achmet Abou Sacara,
Daniel,	Agastini,	chef des arabes [1].

Le second papier porte :

Ainsi va le monde, vous cherchez à 120 pieds sous terre pour ne trouver que de la poussière et des pierres.

Je vous conseille de ne pas perdre courage cherchez encore et vous trouverez c'est ce que nous avons fait.

Le 28 février 1832. Je vous salue au nom des fouilleurs.

Ch. Jaurès.

Ces papiers sont maintenant déposés à la Bibliothèque Nationale sous le n° 11969 des Manuscrits des nouvelles acquisitions au fonds français.

Trouver au fond d'un puits de 30 mètres, après un mois de travail, ces deux papiers, peut paraître un résultat un peu maigre. Il eut été, évidemment, plus agréable d'y trouver encore le beau sarcophage de la reine. Mais mieux valait y trouver ces papiers qui nous permettent, au moins, d'identifier une tombe royale que de n'y rien trouver du tout, ce qui aurait très bien pu nous arriver. Il est curieux de constater que ces papiers déposés par des officiers français ont été retrouvés presque à un siècle d'intervalle au cours de fouilles de l'Institut français.

(1) Les noms des membres de l'état-major ont été vérifiés d'après les publications de l'époque; pour ceux de l'équipage il subsiste quelques hésitations de lecture.

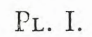


TABLE DES FIGURES.

TABLE DES PLANCHES.



TABLE DES MATIÈRES.



DEIR EL MÉDINEH.

SECTEUR AU NORD DU TEMPLE.

ECHELLE.

10. 5 0 10 20 30 m

N

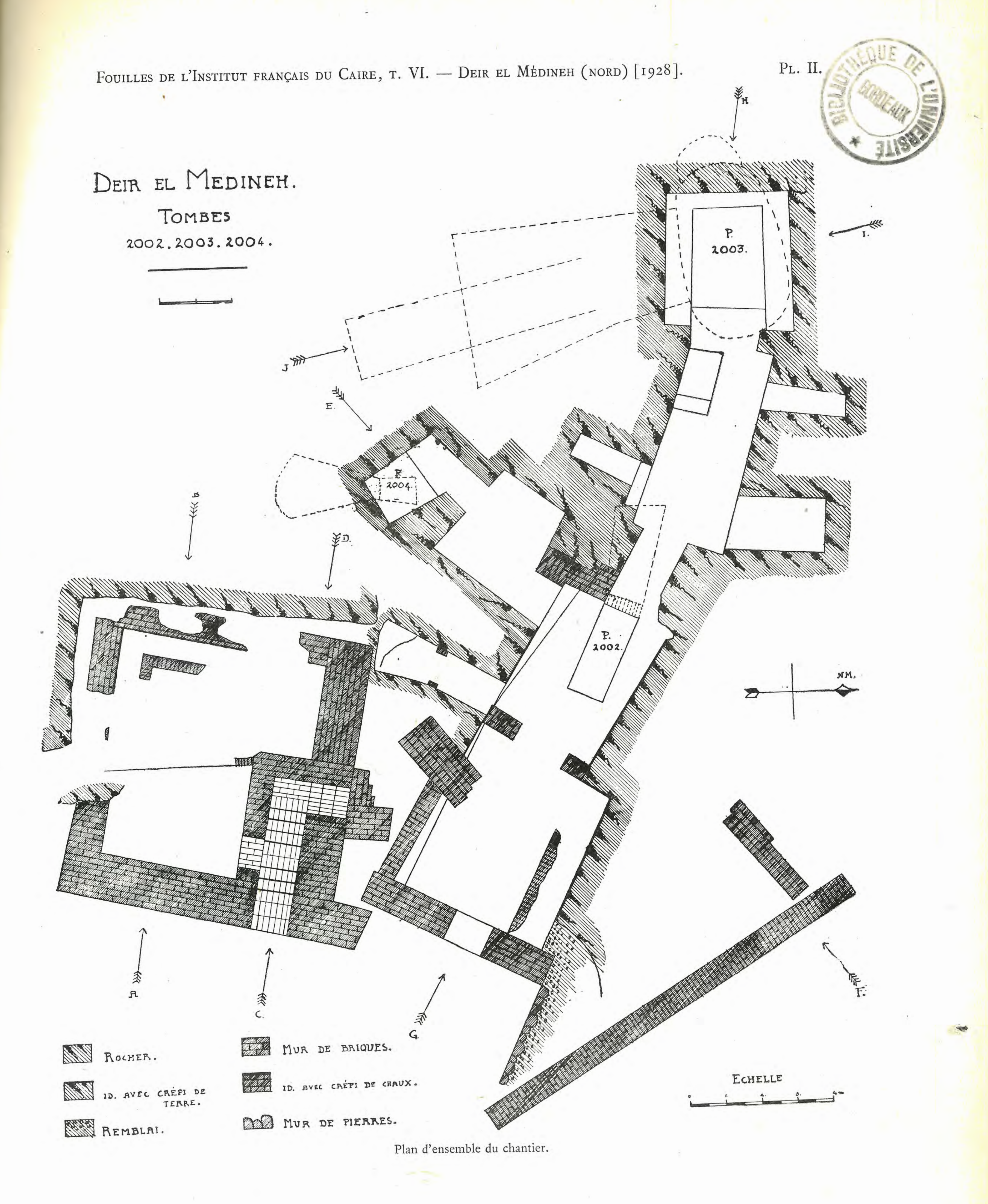
PUITS FUNERAIRE

DEIR EL BAHARI

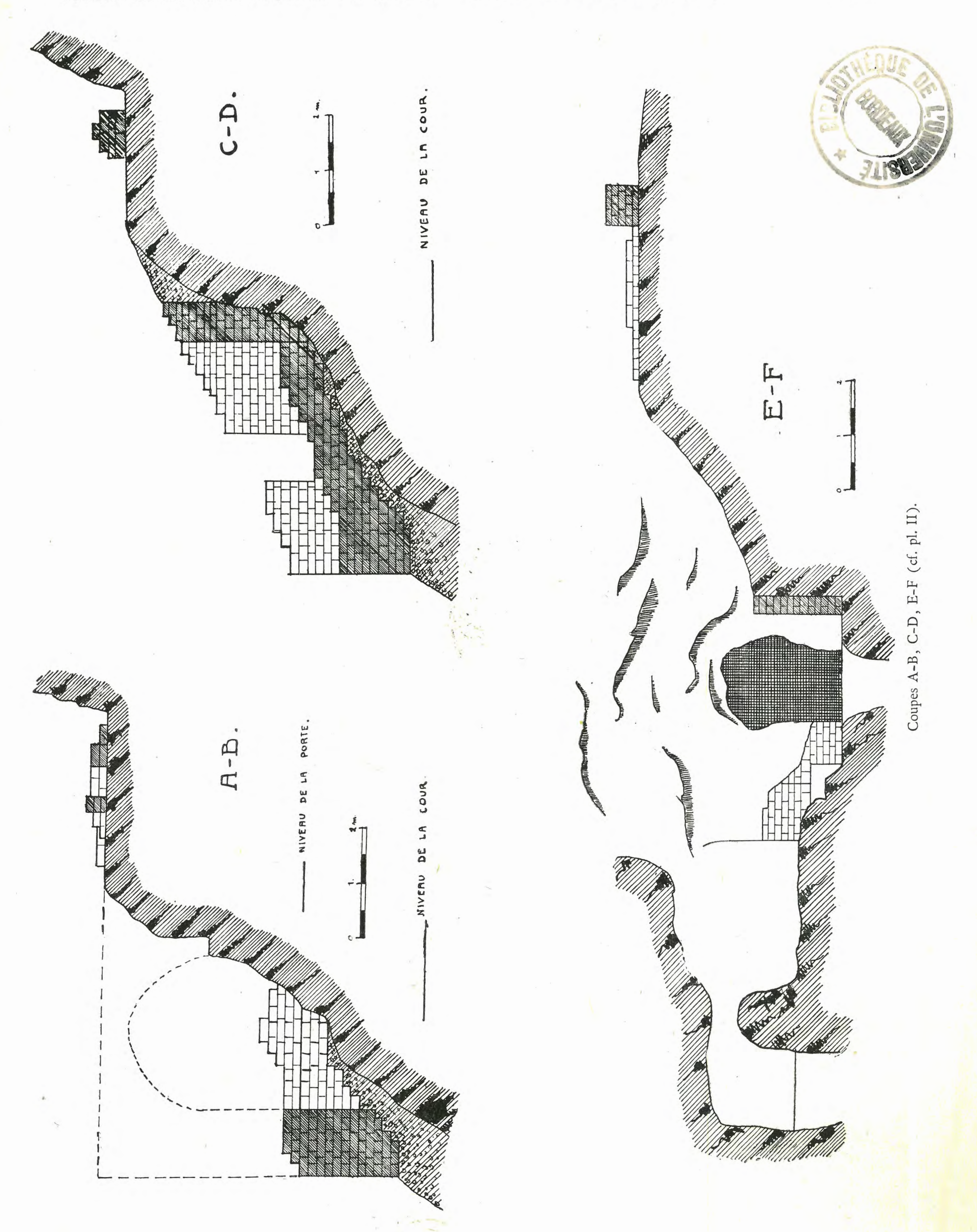
GOURNAH

DEIR EL MEDINEH.

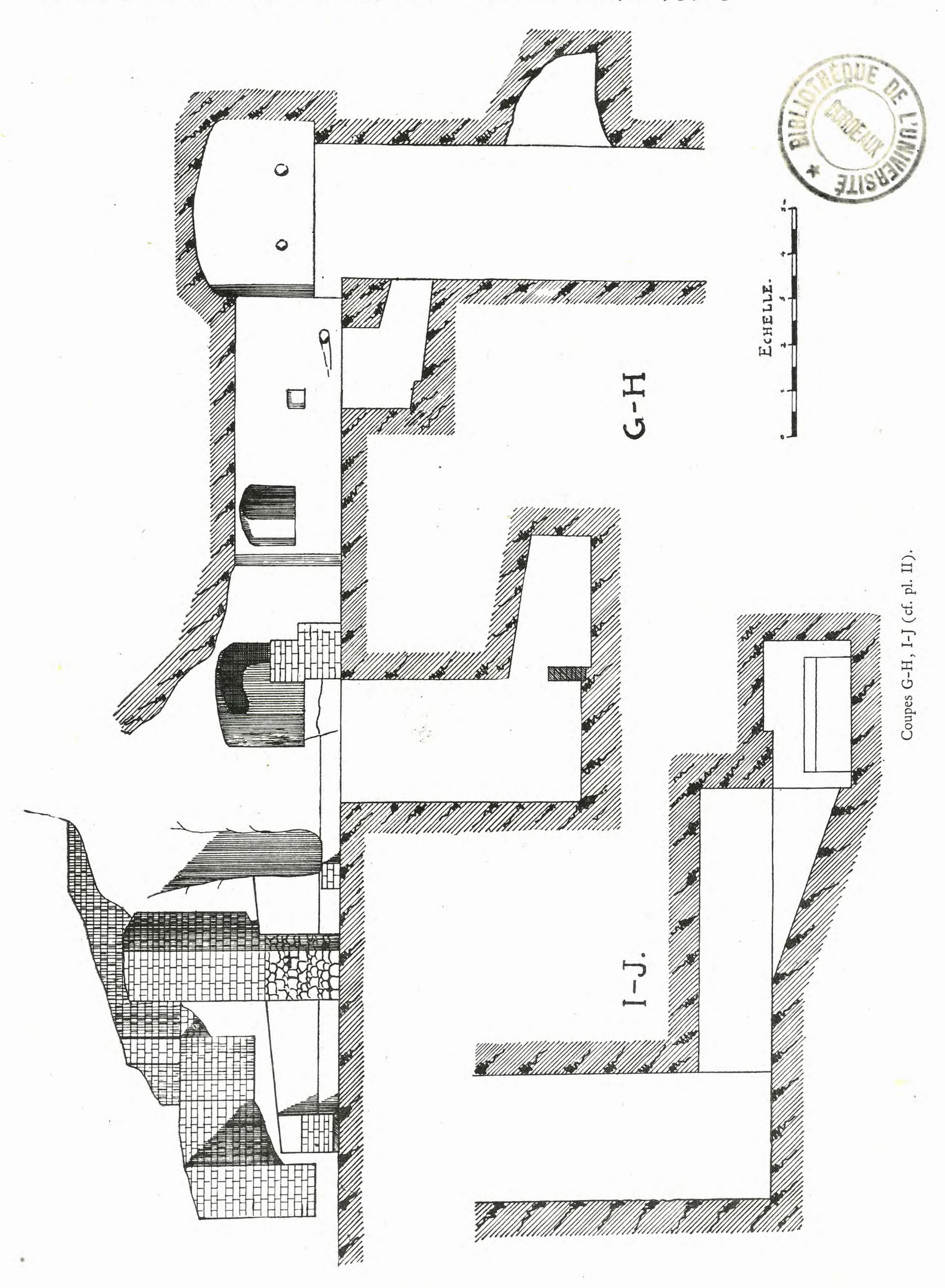
D'après É. BARAIZE, *Plan des necropoles thébaines*, feuilles 30 et 41. — *Annales du Service des Antiquités*, t. XIII (1912), pl. A.



Plan d'ensemble du chantier.



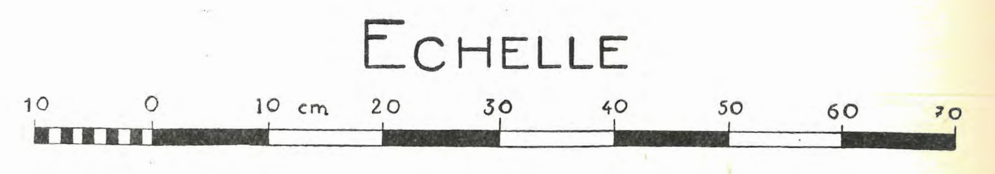
Coupes A-B, C-D, E-F (cf. pl. II).

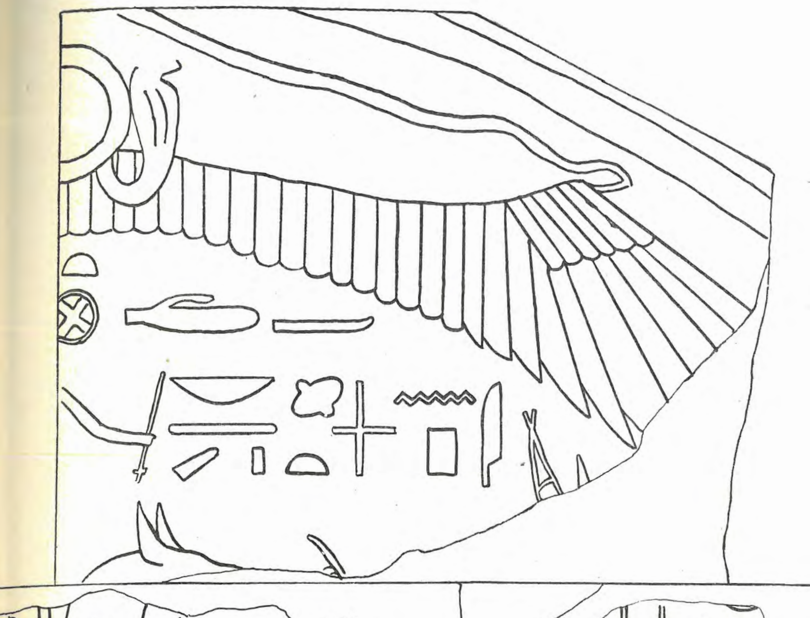


Coupes G-H, I-J (cf. pl. II).

FRAGMENTS D'UNE CONSTRUCTION DE TAHARQA

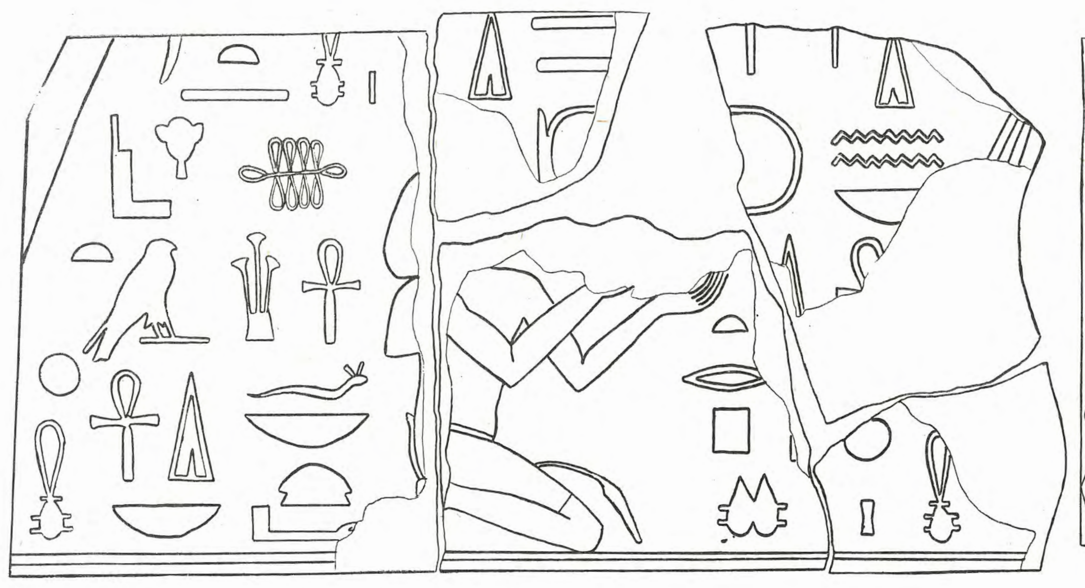
ECHELLE

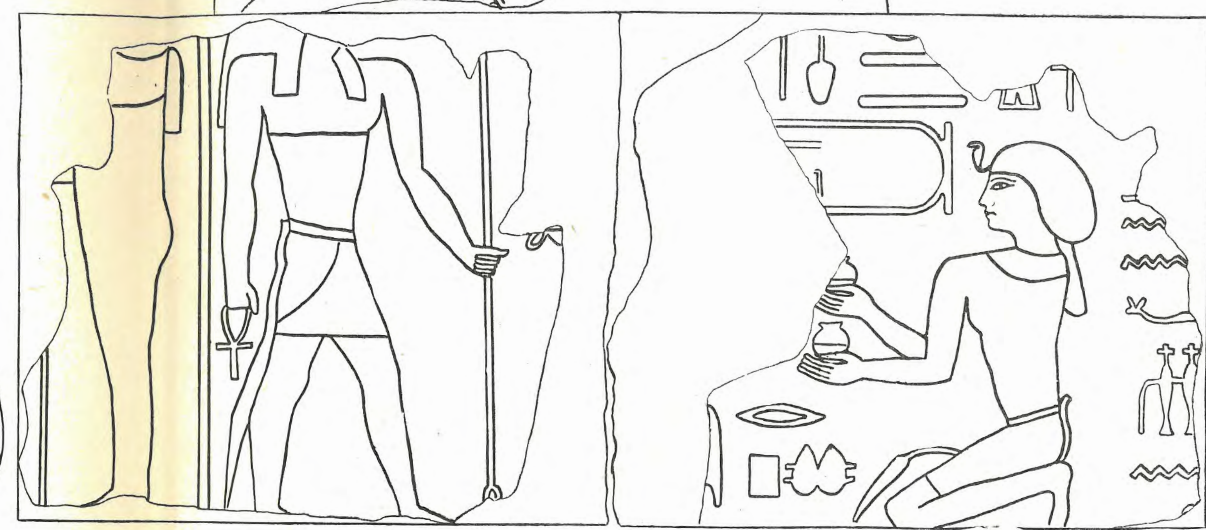




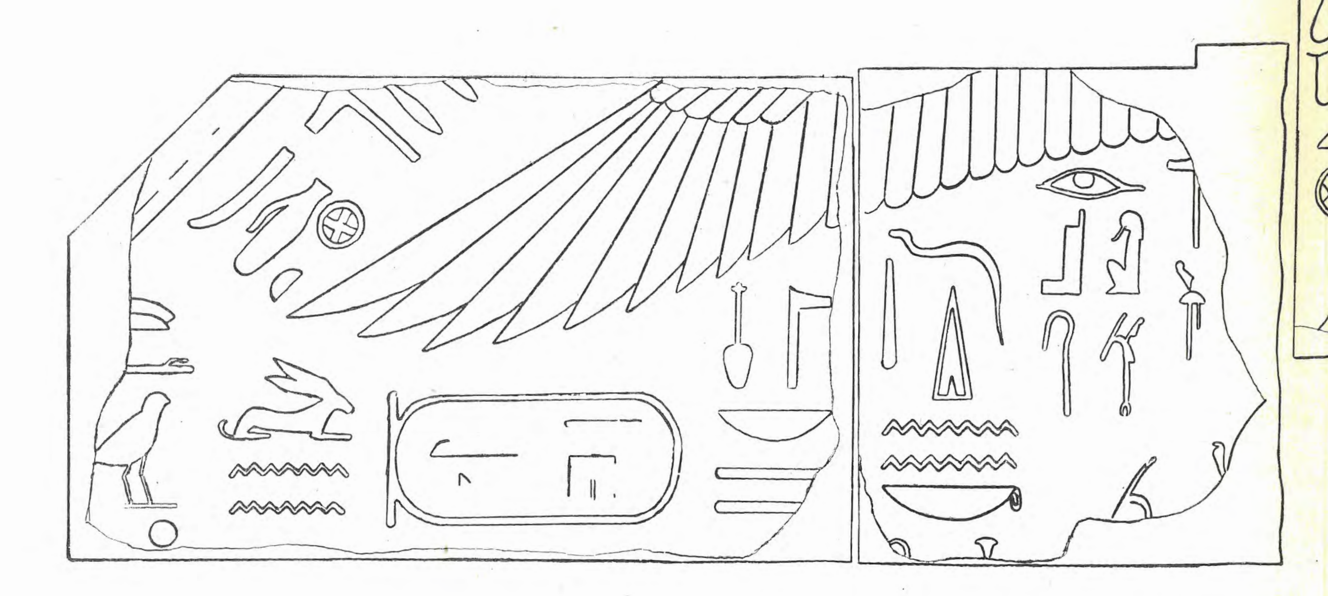
1.





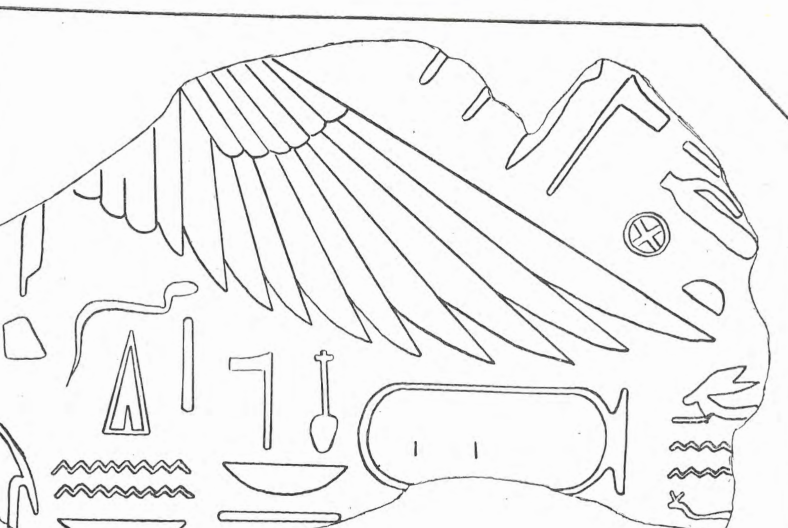


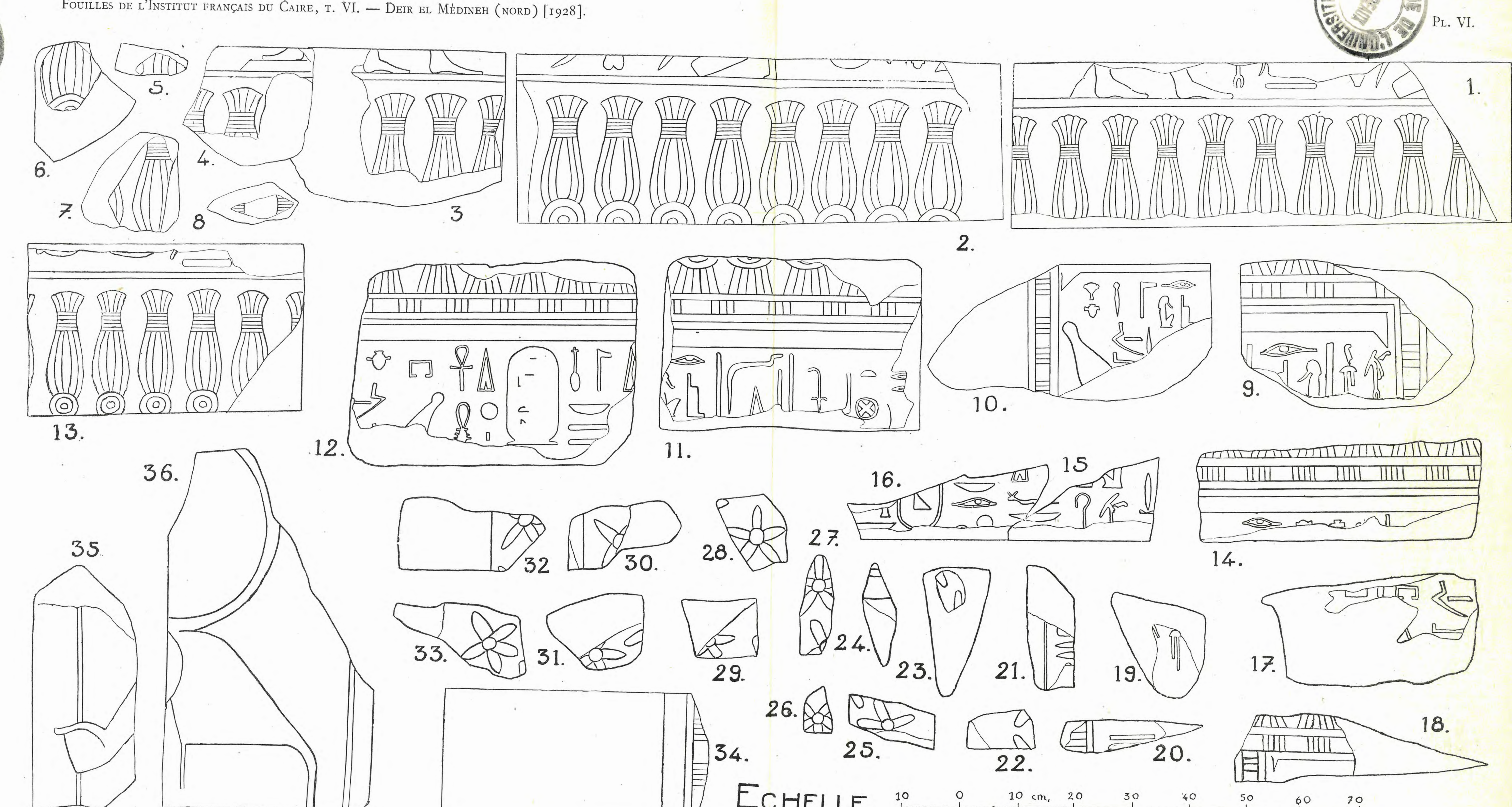




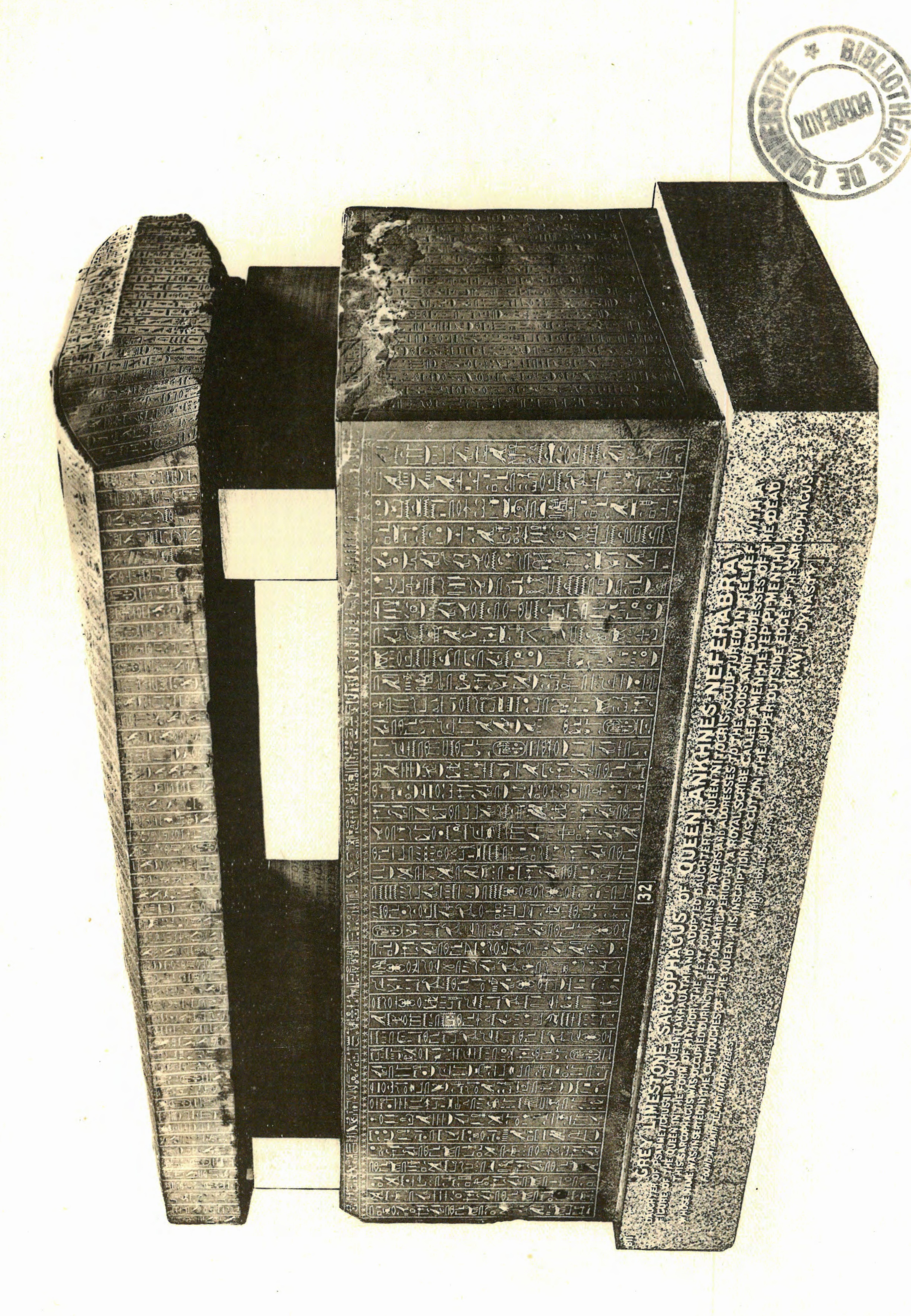


2.





Fragments d'une construction de Taharqa.



Sarcophage de la reine Ankhnesneferybrē.

[Publié avec l'autorisation du British Museum.]

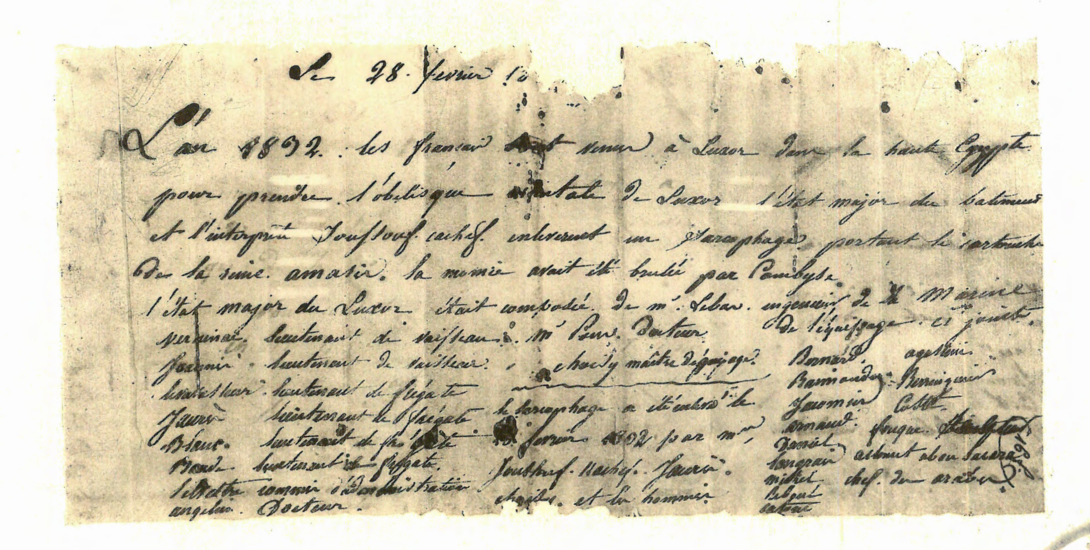
IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



La reine Ankhnesneferybrē. Couvercle de son sarcophage.

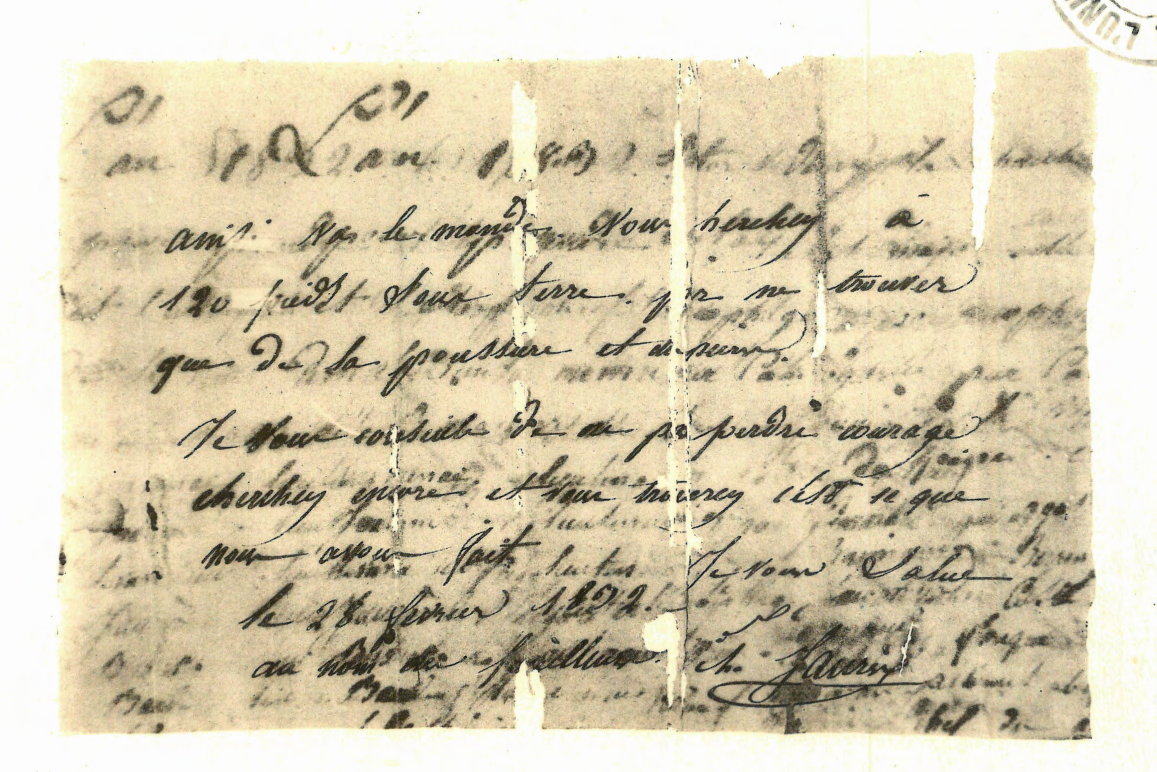
[Publié avec l'autorisation du British Museum.]

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



Le 28 fevrier 18[illegible]

L'an 1832 . les francais sont venus à Luxor dans la haute Egypte
pour prendre l'obélisque oriental de Luxor l'état major du batiment
et l'interprète Youssouf cachef. enleverent un sarcophage portant le cartouche
de la reine amatie. la momie avait été brulée par Cambyse.
l'état major du Luxor était composé de m. Lebas. ingenieur de la marine
verninac. lieutenant de vaisseau. m. Pons. docteur — de l'équipage . ci joint.
Jaurès. lieutenant de vaisseau. — Chouly maître d'équipage. — Bonnard. agathin
[illegible] lieutenant de frégate — Raimonde. Berniquet
Jaure lieutenant de frégate — le sarcophage a été enlevé le — Jaumin Cabot
Blanc. lieutenant de frégate — [illegible] février 1832 par mrs — armand. fouque [illegible]
Bard. lieutenant de frégate — Youssouf cachef. Jaurès. — Daniel — [illegible] albert abou [illegible]
[illegible] commis d'administration — Chouly. et les hommes. — michel — chef des arabes
angelin. Docteur. — [illegible]



L'an 1832 [illegible]
amis Vous le voyez Vous cherchez à
120 pieds sous terre. pour ne trouver
que de la poussière et du [illegible].
Je vous conseille de ne pas perdre courage
cherchez encore et vous trouverez [illegible] ce que
nous avons fait. Je vous salue
le 28 février 1832.
au nom des fouilleurs. A. Jaurès

Les papiers de l'expédition française de 1832.
[Clichés O. Guéraud].

IMP. CATALA FRÈRES PARIS

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounirah.

A ALEXANDRIE : à la Librairie J. Hazan, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.